

# **M**ontpellier

## Notre Ville

N°192  
FÉVRIER 1996

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



***Victoire! le Ministre a décidé :  
la Bibliothèque François Mitterrand  
de la Faculté de Droit,  
de Sciences Économiques  
et de Gestion sera contruite  
entièrement à Richter sur 15000 m2.  
Début des travaux : mars 1996  
Ouverture : rentrée 1997***

ARCHITECTE R. DOTTELONDE

**DANS CE NUMÉRO, LES FINANCES DE LA VILLE DE MONTPELLIER :  
PRÉSENTATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 1996 (PAGE 12, 13)**

# Maison pour Tous Georges Brassens

## Un lieu de vie ouvert sur le quartier des Hauts de Massane

**Maison Pour Tous Georges Brassens**  
L'ancien centre commercial de la Carriera reconstruit en un vrai lieu de vie ouvert sur le quartier, une vraie réussite architecturale.



Le parvis Jacques Brel

**De la halte-garderie «Les Copains d'abord», au club de retraités du Lac, en passant par la mairie-annexe, le dojo, le centre de distribution des restos du coeur et le poste de police municipale, la Maison Pour Tous Georges Brassens rassemble dans un même espace de nombreux services, les activités les plus variées pour le plus grand plaisir de toutes les générations.**



**Halte-Garderie «Les Copains d'Abord»**  
Mme Bartaglia (à droite), la directrice de la halte-garderie les Copains d'abord privilégie le dialogue avec les parents.

Les locaux gais, clairs, présentent plein de recoins chaleureux, à l'échelle des petits. Ils ont été aménagés en concertation avec le personnel de la structure. En déménageant du Cérés à la Carriera, la halte-garderie a augmenté sa capacité d'accueil : 15 enfants en accueil permanent, 10 en accueil ponctuel.

Le Club du Lac



Fréquentation assidue pour le loto du lundi. Marie Alimat, 103 ans vient en voisine de la résidence-foyer de la Carriera et ne rate pas une séance.



**Mairie Annexe**  
Ouverte sur le hall d'entrée de la Maison Pour Tous, les services de la Mairie annexe où les Pailladins peuvent venir effectuer des démarches administratives.



Vaste et lumineux, le hall d'accueil dessert l'ensemble des équipements. Il offre un espace de détente et de rencontre pour toutes les générations. C'est aussi un lieu d'exposition exceptionnel dont bénéficient les associations du quartier. La Maison Pour Tous offre également de nombreuses salles d'activités et une grande salle polyvalente, la salle Léo Ferré, pour les spectacles, conférences ou banquets.



**Eric Fargier** (debout) le Directeur de la Maison Pour Tous, suit de près les activités de la Maison. Ici, avec Guy Daurelle (en rouge) président de l'AURCAES, une association dynamique qui effectue un travail de fond avec la population du quartier pour la formation et l'insertion.

### 17 FÉVRIER INAUGURATION

- 10H30 : inauguration du poste de police " Les Hauts de Massane "
- 11H : inauguration de la halte garderie "Les copains d'abord"
- 11H45 : inauguration de la grande salle polyvalente "Léo Ferré" et du parvis Jacques Brel"
- 12H30 : Hommage et remise de médaille au Directeur Eric Fargier
- de 14H à 17H30 : Tournoi de Judo  
Démonstration de boxe française  
Basket de rue
- 17H30 : Remise des prix - Opéra
- 18H : Spectacle Georges Brassens

# Le Maire répond au courrier des lecteurs de "Montpellier Notre Ville" (suite)

**L'I.N.S.E.E. vient de classer le grand Montpellier en tête de toutes les agglomérations françaises pour la création d'emplois pour la période 1982 à 1993. Vous devez être très satisfait ?**

Non pas totalement car il reste encore beaucoup trop de chômeurs, et tant qu'il y aura un chômeur à Montpellier l'emploi restera la priorité de mon action, particulièrement pour les jeunes. Cependant le résultat est probant, Montpellier est, en effet classée devant Toulouse, Rennes, Poitiers, Bordeaux, Grenoble, Marseille, etc... comme la Ville de France qui a obtenu les meilleurs résultats entre 1982 et 1993 (derniers chiffres connus). Ce classement a été établi par l'I.N.S.E.E. dont l'impartialité scientifique est bien connue. Comme l'écrit le MIDI LIBRE du Jeudi 25 Janvier 1996 : " L'analyse structurelle des emplois est également favorable aux capitales régionales du Sud, en particulier Montpellier qui compte peu d'emplois d'ouvriers qualifiés mais une forte proportion de professions libérales, de salariés, de professeurs et de professions scientifiques. " Et l'INSEE ajoute d'ailleurs, à ce propos : " Il faut peut-être y voir là les spécificités d'une ville active dans la science et la santé".

Je voudrais associer à ce grand succès tous les chefs d'entreprise de Montpellier, tous les travailleurs, tous les salariés, hommes et femmes qui y ont contribué et remercier tous les fonctionnaires de Montpellier L.R. Technopole, au District, qui y ont aussi largement pris leur part auprès de M. GENESTE et de moi-même.

J'adresse également mes remerciements à tous les chercheurs publics et privés, universitaires ou grandes écoles, C.N.R.S., INSERM, I.N.R.A., et tous les autres qui bâtissent, chaque jour avec leur intelligence et leur passion, Montpellier Technopole au quotidien.

**Des emplois, c'est bien, mais les gens qui adorent Montpellier n'apprécient pas pour autant d'être cambriolés ?**

Vous êtes dur ! Effectivement, Montpellier est souvent classée parmi les villes-phares du cambriolage. Il y a à cela deux causes essentielles : l'insuffisance notoire des effectifs de police et le trop grand nombre de toxicomanes encore non soignés qui s'adonnent à des vols ou actions de même ordre. Sur les effectifs de police, je mène un combat inlassable avec les Montpelliérains pour en obtenir l'augmentation depuis plus de dix ans, et 100 policiers nouveaux sont venus en 1993, à ma demande sur décision de M. QUILLES, Ministre socialiste de l'Intérieur. M. PASQUA n'a jamais rien fait et encore moins M. Jean-Louis DEBRE. Je consigne avec plaisir que le Député Bernard SERROU a rejoint depuis peu mon combat quant à l'insuffisance des effectifs et je m'en réjouis.

Sur l'interférence, bien connue, entre toxicomanie et délinquance, j'ai enfin obtenu de Mme VEIL, en 1994, la création à l'Hôpital Saint-Charles, d'un centre de soins aux toxicomanes dépendants. Sous la responsabilité des Professeurs BRUNEL et FEUCHERE, ce centre a déjà traité quelques centaines de cas sur les 2000 toxicomanes et probablement plus de Montpellier. A ma demande, le Conseil d'Administration du C.H.U. a demandé le doublement du Centre de Saint-Charles. Nous sommes bloqués sur ce point depuis plusieurs mois par le Ministère de la Santé (M. BARROT) et j'espère bientôt une réponse favorable. La Ville soutient aussi les actions de la Mutualité et de l'association "Arc en Ciel" pour ouvrir des centres de traitement qui diminueront d'autant la délinquance.

**Et sur l'augmentation des tarifs, par exemple ceux des bus ?**

Tout le monde sait que les Français souhaitent, moi le premier, avoir le maximum de services et ne pas payer d'impôts. Mais ce beau rêve, digne de l'enchantement Merlin ou de la fée Morgane, n'existe pas. La gratuité disait un économiste, c'est l'impôt des autres. Une ville est donc obligée d'avoir des ressources et ne peut systématiquement pratiquer des bas tarifs ou des gratuités au risque d'entraîner des augmentations d'impôts. Or nous n'en voulons pas. Pourtant, depuis trois ans, les Gouvernements BALLADUR, JUPPE 1 et JUPPE 2 diminuent les recettes et augmentent les charges de toutes les grandes villes de France.

A Montpellier cela se traduit par une diminution de 82,8 millions de recettes en provenance de l'Etat, soit 8 milliards de centimes ou encore l'équivalent de 12 points de taxe d'habitation (un point de taxe d'habitation en plus rapporte environ à la Ville de Montpellier 7 millions). Du fait de l'action des Gouvernements indiqués, et de leurs Ministres des budgets (SARKOZY, etc...) la Ville de Montpellier aurait dû augmenter la taxe d'habitation en 1993 et 1994 de 12 %. Or elle l'a baissée de 0,2 %. Il a fallu faire des économies sur le fonctionnement des services. Cette année, les prélèvements de l'Etat sur les grandes villes continuent, comme le note l'un de mes collègues, peu suspect d'opposition au Gouvernement, Dominique BAUDIS, Maire C.D.S. de Toulouse.

Pour compenser cela, il faudrait augmenter les impôts de plus de 5 %. Or, la Ville votera une augmentation à peine supérieure à l'inflation. Il a donc fallu

faire un budget serré, continuer à diminuer les dépenses, les subventions, sauf celles pour l'école et la solidarité. Il a fallu aussi augmenter certaines recettes. Nous l'avons fait en nous tenant toujours en dessous de la moyenne nationale des grandes villes. Dans les secteurs où les tarifs jusque là étaient totalement dérisoires, l'augmentation a pu paraître importante. Il n'en reste pas moins que dans le cas des bus, par exemple, les prix actuels, après augmentation, restent inférieurs à ceux de la plupart des grandes villes françaises.

**Quel est ce combat que vous menez pour le Pôle d'Excellence Universitaire ? Les Montpelliérains n'y comprennent rien.**

C'est difficile à expliquer en peu de mots. Je vais m'y essayer. En 1992, M. JOSPIN, Ministre d'Etat, a décidé de permettre à un certain nombre d'Universités françaises multi-séculaires (MONTPELLIER est la troisième Université en France créée en 1289 après Paris et Toulouse) d'avoir les moyens d'être compétitives vis à vis des grandes Universités américaines, anglaises, allemandes ou japonaises...

Parallèlement il mettrait en place une politique pour renforcer les Universités de Perpignan ou Nîmes, ou développer les I.U.T. de Sète, Mèze, Béziers, Carcassonne, Narbonne, etc... J'ai réussi à obtenir de M. JOSPIN et de son conseiller Claude ALLEGRE que Montpellier fasse partie des six premiers pôles retenus par l'Etat.

M. DEMAILLE, Président de l'Université I, ancien Directeur Adjoint du C.N.R.S., ancien Directeur des Sciences de la Vie au C.N.R.S. a mis en place ce pôle avec les trois Universités, proposant pour le diriger, le Professeur Edmond FISCHER, américain d'origine Suisse et de culture française, Prix Nobel de Médecine et savant de renommée internationale. C'était pour Montpellier une chance inespérée. Mettre en avant les Universités, c'est renforcer la matière grise de Montpellier L.R. Technopole, moteur de la création d'emplois. Renforcer le Pôle, c'est donc favoriser l'emploi, l'affaiblir c'est faciliter le chômage.

**Le Pôle a-t-il tenu ses promesses ?**

**On croit savoir qu'Edmond Fischer s'en va...**

Un certain nombre de membres du Pôle, appuyés par le Président de la Région, notamment l'actuel Président de Montpellier I et l'ancien Président de Montpellier III, se sont ingéniés à empêcher tout fonctionnement car l'actuel Président de Montpellier I voue aux gémonies son prédécesseur.

Les attaques contre la Directrice du Pôle, nommée par M. FISCHER, qui fut longtemps Directrice du C.N.R.S. en Languedoc-Roussillon, se sont alors succédées, plus odieuses et ridicules que jamais. Cette femme de qualité, à qui nous devons des centaines d'emplois, écoeuvrée, a dû partir comme elle l'a indiqué elle-même récemment (cf. Midi Libre) lorsque lui ont été remises les Palmes Académiques. L'Etat, qui avait honte de la situation qui lui fut faite en Languedoc-Roussillon, vient de la nommer Directrice au C.N.R.S. pour l'île de France qui concentre 50 % de la recherche française. Singulière disqualification pour nos DIAFOIRUS locaux qui ne la jugeaient pas capable de s'occuper d'une région accueillant 4% de la recherche française. Alors que M. FISCHER venait exprès de la Côte Californienne pour présider le Pôle, ne vit-on pas certains présidents d'universités accaparer 90 % des heures de réunion à parler de l'appartement de fonction de la Directrice ou du coût de son téléphone de voiture ?

Au bout de deux ans, le Président Edmond FISCHER s'en va. Il s'en explique dans son dernier éditorial de Décembre 1995 de " LA LETTRE DU POLE ". Deux ans d'inefficacité du Pôle, quel désastre pour la recherche et l'Université montpelliéraine ! Quelle responsabilité portent ceux qui, pour des raisons strictement politiques et pour ternir l'image de Montpellier, ont privé la recherche de sommes très importantes qui sont parties ailleurs !

Nous avons essayé de retenir Edmond FISCHER. Hélas il s'y refuse, estimant avoir perdu deux ans inutilement. Il fallait que soient connus ceux qui sont responsables de cette situation, le Président Jacques BLANC, les Présidents d'Université, LOUBATIERES et MAUREL. Il faut espérer que le nouveau Président du Pôle sera un universitaire courageux qui pourra, avec le soutien de la majorité des universitaires, redonner vie à cette grande idée. Je souhaite que le Maire de Montpellier, le Président de la Région et le Président du Conseil Général qui représentent les Collectivités Locales, membres du Pôle, ne siègent pas personnellement au Pôle et se fassent représenter par des fonctionnaires afin de permettre au nouveau Président et aux Universitaires qui l'entoureront une totale liberté de décision.

Le MAIRE  
Georges Frêche  
Professeur à la Faculté  
de Droit et de Sciences Economiques

## STAGE DE CIRQUE

Pour les 7 à 12 ans, l'Association Limited Porridge organise un stage de cirque, du lundi 26 février au vendredi 1er mars 1996, de 14h à 17h. Renseignements : Limited Porridge 5, rue St-Hubert 34000 Montpellier Tél : 67 20 28 87

## MEDECINE ET MUSIQUE

Le Congrès Médecine et Musique, organisé par le Professeur Yves Allieu, se déroulera les 23 et 24 février 1996 au Corum. Renseignements : 67 66 30 80

## LE VELO DANS LA VILLE

L'Association Vélo Pour Tous, présente une exposition sur l'utilisation du vélo en site urbain. Photos, documents historiques, modules interactifs, montage vidéo et décors, vous attendent, jusqu'au 29 mars, à la Maison de l'Environnement, 16, rue Ferdinand Fabre. Renseignements : 67 79 72 01

## 22 FÉVRIER - ÉVÉNEMENT

## Rencontres "Notre Temps"

Mille et une occasions de vivre utilement et activement sa retraite.

De nombreux retraités ont envie de mettre leur expérience au service de la société en s'engageant dans l'action bénévole, et les associations ont toujours besoin de volontaires compétents dans les domaines social, humanitaire, culturel ou sportif. Les uns et les autres pourront se retrouver au cours des rencontres «Notre Temps» organisées au Corum le jeudi 22 février. Plus de 80 associations caritatives seront là pour présenter leurs activités. En dehors du bénévolat, les retraités ont envie de se distraire, se cultiver ou tout



simplement de se faire plaisir. A côté des associations caritatives sont donc invitées une vingtaine d'associations tournées vers les loisirs : artisanat, généalogie, bridge, randonnées, université du Tiers-Temps.

Tout au long de la journée, des animations seront proposées : émission de Radio-Bleue en direct, une conférence-débat «préparer sa succession», ainsi que des démonstrations sportives et artisanales en continu, organisées notamment avec le Centre Communal d'Action Sociale de Montpellier.

## AIMEE FINCK

## Le sens du social et du service

Redoutable tâche pour Aimée Finck qui, depuis le début du mois, a pris son poste de Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Montpellier, succédant à Michèle Delmas, nommée Directrice du Personnel à la Mairie. Rude tâche, mais qui n'impressionne pas outre mesure Aimée Finck... "J'ai choisi cette ville, ce poste et cela me passionne". Il faut dire que Madame Finck, qui occupait jusqu'à ces dernières semaines le poste de Secrétaire Générale Adjointe du Conseil Général des Pyrénées Orientales, ne manque

pas d'expérience dans le domaine du secteur social. Les collectivités départementales ont, en effet, depuis les lois de décentralisation, une grande responsabilité dans le domaine du social.

"Je suis rentrée très jeune dans la fonction publique, il y a maintenant près de 25 ans. Au début, j'étais fonctionnaire d'Etat. Je travaillais à la Direction de l'Équipement : j'avais choisi ce secteur car il me semblait particulièrement concret. Ce fut le cas, et donc une bonne école. Pourtant, je m'apercevais, au fur et à mesure que je prenais de l'expérience, qu'il existait un fossé entre les centres de décision et le terrain. Les mesures que nous prenions n'étaient pas toujours comprises. La formidable loi de décentralisation, mise en place par Gaston Deferre, me permettait enfin d'être au plus près des réalités des Collectivités Locales. Aussi, je saisis l'occasion pour intégrer une collectivité locale, le Conseil Général des Pyrénées Orientales en l'occurrence. Là, je sentais que j'allais pouvoir mieux faire, au plus près des gens." Aimée Finck s'occupe alors des nouveaux services transférés par l'Etat, en particulier celui de la Solidarité Départementale. "Ce fut passionnant et difficile, il fallait partir de zéro, nous n'avions même pas un tampon !". Cependant, rapidement Aimée Finck met en route le Service qui devient parfaitement opérationnel et qu'elle dirigera pendant sept ans. Par la suite, elle est nommée Secrétaire Générale Adjointe du Conseil Général des Pyrénées Orientales, poste où elle restera pendant trois ans, et où elle supervise le secteur social.

"Au bout de tout ce temps, j'avais l'impression d'avoir rempli au mieux de ce que je pouvais apporter dans cette mission. Je voulais aller plus loin dans ma démarche de service public, me rapprocher encore des gens. Quel formidable terrain que celui d'une ville. En effet, pour les citoyens, une Mairie, c'est très souvent le premier recours auquel on s'adresse quand on a des difficultés, ou que l'on veut simplement s'exprimer".

Aimée Finck postule donc au poste disponible de Directrice du Centre Communal d'Action Sociale.

Montpellier pour y être souvent allé, tant pour faire les boutiques que pour assister à des concerts. Je connaissais son dynamisme, sa réputation de surdouée. J'avais, à chacun de mes passages à Montpellier, des images fortes, en particulier dans le domaine de l'urbanisme, que je trouve particulièrement maîtrisé ici. J'ai été en particulier très impressionnée par Antigone. C'est donc tout naturellement que j'ai eu envie de m'installer dans notre capitale régionale".

Quand on lui demande le sens qu'elle donne au mot "solidarité", Aimée Finck sourit malicieusement : "Vous savez, la solidarité, pour moi, c'est un vrai combat. Il faut se débattre dans un maquis de textes, de lois, de règlements qu'a concocté l'Etat depuis qu'il a transféré une grande partie de ses compétences. Mon rôle, c'est de me débrouiller pour que nos concitoyens puissent recevoir toutes les aides auxquelles ils ont droit, et de faire payer les organismes concernés, qu'il s'agisse du Département ou de l'Etat. Celui-ci, depuis la décentralisation, a tout de même un certain nombre de responsabilités propres, et il a une fâcheuse tendance à s'y dérober en inventant le terme de "partenariat". Sous ce label, l'Etat entend faire co-financer ses propres devoirs. Il faut être vigilant pour que la solidarité envers les personnes en difficulté puisse s'exercer pleinement. La solidarité, certes, c'est aider matériellement, mais ce n'est pas suffisant. Il faut cesser d'assister simplement les gens, mais les écouter, les reconnaître. Naturellement, c'est ce que je voudrais faire à Montpellier."

Passionnée par sa mission, entre dossiers urgents à traiter et terrain à découvrir, Aimée Finck trouve juste le temps d'écouter Mozart et Schubert, et les musiques du monde, de lire quelques essais et biographies tout en veillant avec sollicitude -c'est une passionnée du jardinage- sur ses pots d'orangers qui ont fait le déménagement depuis Perpignan sur sa petite terrasse montpelliéraine. Aimée Finck et ses orangers ne peuvent que s'acclimater à merveille dans notre Ville.



## L'Affaire Dreyfus à Montpellier

L'Affaire Dreyfus a laissé des traces à Montpellier, opérant comme ailleurs en France, une scission dans la population, créant des troubles, des manifestations parfois violentes, mais qui n'ont jamais dégénéré en excès regrettables, mettant en péril la paix civile. Elle a fait ressurgir tous les conflits politiques permanents qui existaient à Montpellier, en exaspérant les passions, en accentuant les clivages droite/gauche.

Le plus surprenant aujourd'hui, quand on se plonge dans l'atmosphère de l'époque, c'est le rôle joué par les représentants de l'Eglise Catholique à travers ses organes de presse, en particulier "L'Eclair" et "La Croix Méridionale" qui n'hésitent pas à accuser les juifs d'être sur le plan local des "accapareurs" et des "destructeurs" du commerce montpelliérain, et sur le plan national, responsables de tous les maux dont souffrait la France. Ces journaux résolument antidreyfusards traînent dans la boue le Capitaine Dreyfus et ses amis. Lorsqu'éclate la nouvelle, que des faux documents ont été ajoutés au dossier par le colonel Henry, "L'Eclair Montpelliérain" fait du colonel Henry, un héros, victime de son devoir de chef des Services Secrets et qualifie toute révision du procès Dreyfus d'"imposture". Pourtant, l'idée de la nécessité de révision fait son chemin dans l'opinion.

Après l'élection de Félix Loubet comme Président de la République, "L'Eclair" persévère et sous le titre : "Intrigues dreyfusardes" affirme que "les dreyfusards ont réussi à installer un Président de leur choix..." Au contraire, "Le Petit Méridional", le principal journal de gauche annonce "que la vérité est en marche". Le 2 mai 1899, le "Petit Méridional" publie la liste des participants à une souscription lancée par la "Ligue des Droits de l'Homme" qui regroupent de nom-

breuses personnalités montpelliéraines, engagées en faveur d'Alfred Dreyfus, et de la révision du procès tels les professeurs d'université : Chabaneau, Hamelin, Milhaud, Emile et Henri Bertin Sans, des professeurs de Lycée : Bouniol, Wouzet, Bonnet, du Conseiller municipal Montagné, et de M. Bouffart, professeur à l'Ecole d'Agriculture. On trouve même dans ce comité "un catholique royaliste qui proteste contre l'insigne mauvaise foi de la presse antirévisionniste au premier rang de laquelle il faut placer "L'Eclair" de Paris et de Montpellier".

Hormis la presse, les conférences et les meetings sont des moyens courants d'information et de combat à Montpellier. Le 24 juin 1897, une réunion d'antidreyfusards antisémites se tient à l'initiative de l'avocat Menard. Plus de 700 personnes y assistent. Cependant, en 1898, la publication du célèbre "J'accuse" d'Emile Zola et la création de la "Ligue des Droits de l'Homme" renforcent le camp des dreyfusards qui multiplient les actions pour obtenir la révision du procès. Le 3 juillet 1898, Jean Jaurès vient à Montpellier et expose sa thèse qui innocente Dreyfus.

Le général Faure Biguet, commandant le 16ème corps d'armée de Montpellier, devait déclarer trois jours plus tard "qu'il cesserait toute relation avec la municipalité, puisqu'elle avait donné la salle du théâtre à l'ex-député de Camaux pour lui permettre d'essayer de réhabiliter Dreyfus en "conspuant" l'armée..."

Les dreyfusards et antidreyfusards s'affrontent encore le 5 décembre 1898 à l'occasion de la conférence de Francis de Pressensé, le président de la "Ligue des Droits de l'Homme". Cette conférence se tient devant 1200 personnes au grand café Gambrinus. Pendant ce temps, 4 à 5000 personnes selon le commissaire de police se trouvent mas-

sées devant la porte de la salle de la réunion ainsi que dans la rue du faubourg de Lattes et le Plan de la Comédie.

Vers 21h, deux brigades de gendarmerie à cheval viennent se masser au bas de la rue. Au moment où elles traversent la foule, des cris nourris "vive l'armée" se font entendre. Une autre manifestation, menée par des royalistes se rassemble devant le Quartier Général des Armées, aux cris de "conspuez Zola" et fait le tour des rédactions des journaux hostiles à Dreyfus. Il y eut ce jour là peu d'incidents malgré tout.

Quelques jours plus tard, il y eut cependant des répercussions dans le monde étudiant et universitaire. A l'issue du cours donné par le professeur Charvat à la Faculté de Droit, les étudiants dreyfusards lui font un ban d'honneur, tandis que les étudiants antidreyfusards manifestent Place de la Comédie où la police doit intervenir. Le Professeur de droit romain Declareuil, antidreyfusard notoire est acclamé par des étudiants qui l'accompagnent sous les vives à son domicile de la rue Maguelone.

Avec le verdict de Rennes et la grâce présidentielle, les "troubles" s'apaisent enfin. L'Affaire Dreyfus fut une formidable caisse de résonance de la confrontation des opinions politiques présentes dans notre ville, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche. Elle n'a pas remis en question l'intégration harmonieuse des juifs dans la vie de Montpellier fidèle en cela, à l'esprit d'ouverture, de tolérance et d'accueil qui la caractérise depuis sa création.

Texte adapté de l'article de M. le Professeur Carol Incau "L'Affaire Dreyfus à Montpellier" publié par le Cercle de recherches et d'études juives et hébraïques de l'Université Paul Valéry de Montpellier.

## L'Armée s'associe à l'hommage au Capitaine Dreyfus



Monsieur le Maire,

Par correspondance en date du 13/11/95, adressé au délégué militaire départemental de l'Hérault, vous sollicitez une participation militaire à la cérémonie que vous organisez le 29/11/95 à Montpellier, lors de l'inauguration de l'Allée Capitaine Dreyfus. Eu égard au drame qu'a constitué l'affaire Dreyfus, et pour bien marquer que l'armée française se range sans hésitation du côté de l'innocent, j'ai le plaisir de vous faire connaître qu'un piquet d'honneur et un clairon seront présents à cette occasion...

## Allée du capitaine Dreyfus : une rue symbole à Richter



Georges Frèche et Charles Dreyfus petit fils d'Alfred, lors de l'inauguration de l'allée du capitaine Dreyfus. Etaient aussi présents à cette émouvante cérémonie : MM Bensoussan, président de la communauté juive de Montpellier, Antonini,

## Rappel historique

Alfred Dreyfus né à Mulhouse d'une famille juive alsacienne entra dans la carrière militaire et fut attaché au service de renseignements de l'Etat Major Général de l'Armée. Il fut accusé, sur une simple ressemblance d'écriture, d'avoir livré à l'attaché militaire allemand, le major Schwartzkoppen des renseignements. Arrêté en octobre 1884, il fut condamné à la dégradation militaire et à la déportation à vie, à l'Île du Diable, en Guyane.

Après une première flambée d'antisémitisme dans la presse et l'armée, l'affaire est oubliée pendant deux ans, jusqu'à ce que le colonel Piquart, chef de service des renseignements soit persuadé de la culpabilité de l'Officier Estherhazy. Il demande la révision du procès d'Alfred Dreyfus. Traduit en conseil de guerre Estherhazy est acquitté en janvier 1898. La France se coupe alors en deux clans : celui des Dreyfusards comprenant des intellectuels, des socialistes, des radicaux, des républicains modérés, réunis dans la "Ligue des Droits de l'Homme" et des Antidreyfusards comprenant la droite nationaliste, clérical et antisémite regroupé dans la "Ligue de la Patrie Française".

Emile Zola publie alors dans "l'Aurore" le journal de Clémenceau, son fameux réquisitoire "J'accuse" qui prend la défense d'Alfred Dreyfus. Il est condamné à un an de prison, et à 3000 F. d'amende.

La découverte de faux ajoutés au dossier par le colonel Henry impose la révision du procès Dreyfus en 1899. Un conseil de guerre est réuni à Rennes, et condamne Dreyfus à 10 ans de bague.

Il est gracié par le Président Loubet. Ce n'est qu'en 1906 que le jugement est cassé et que le Capitaine Dreyfus peut être réintégré dans l'armée avec ses grades et fonctions. En 1930, la publication des carnets de Schwartzkoppen devait prouver définitivement son innocence et la culpabilité d'Estherhazy.

10 FÉVRIER  
GYMNASSE PIERRE DE COUBERTIN

## L'Elite de la Boxe Française à Montpellier

### HISTORIQUE

La Boxe Française a connu son apogée dans les années 1900. Pratiquée dans les salons bourgeois comme dans les bas-fonds des grandes villes, elle combinait hygiène sportive et techniques d'auto-défense. Un certain Charles Mont, intégrant les techniques de poing de la «savate» à celles du «chausson», offrit à cette discipline un code qui faillit ne pas survivre au carnage de deux guerres mondiale. C'est au Comte Pierre Baruzi que l'on doit la renaissance de cette discipline pratiquée aujourd'hui dans 630 clubs français réunis au sein de la Fédération de Boxe Française et de Savate.

Créé en 1981, dans le cadre du Club Omnisports de l'EAI, le Centre Ecole de Boxe Française Lepic est aujourd'hui le dixième club français par le nombre de ses effectifs. Devenu club autonome ouvert au grand public en 1993, le Centre accueille en effet quelques 170 licenciés orientés essentiellement vers une pratique loisirs. Quatre animateurs dont un brevet d'état, encadrent les activités du club. «A tout moment de la saison, le public peut rejoindre le club, même les débutants n'ayant jamais pratiqué...», précise Jean Louis Di Michele, le Président du Club. «La Boxe Française peut se pratiquer dès l'âge de six ans. Une cinquantaine d'enfants s'entraînent déjà au Club et nous participons désormais aux Opérations Place au Sport, mises en place sur la Ville...» Trente féminines fréquentent également la salle du Gymnase de l'EAI. L'organisation de tournois et de galas fait depuis toujours partie des activités du Club. La finale du Championnat d'Europe Junior en 92 et la demi-finale du Championnat de France Elite en 94, ont déjà connu un grand succès. Les Championnats de France Elite, le 10 février prochain,

au Gymnase Pierre de Coubertin, devrait marquer une nouvelle étape dans l'histoire du club. Huit combats top-niveau permettront au public de voir s'affronter les meilleurs «tireurs» du moment : Olivier Salvador (Champion du monde, invaincu depuis 1992), Richard Thomas (Champion du monde en titre), Kamel Chouaref (Champion du monde en titre)... Un véritable show à l'américaine, avec défilé de mode et démonstrations diverses, devront faire de cet événement sportif, un spectacle unique aux allures de grande fête.

Centre Ecole de Boxe Française - Lepic EAI Montpellier - Rens : 67 07 20 17

### PLACE AUX SPORTS

Trois rendez-vous pour les vacances d'hiver : 26 février - 5 mars - 8 mars de 14h à 16h. Les six à quatorze ans sont invités à découvrir gratuitement les rudiments de la Boxe Française au Gymnase de l'Ecole d'Application de l'Infanterie (Avenue Lepic à Montpellier). Encadrement

Jean-Louis Di Michele Tél : 67 07 20 17

Une pièce d'identité doit être fournie pour pénétrer dans l'enceinte militaire.



## OBJECTIF PÔLE POSITION La passion cyclo

Depuis le 14 octobre 1992, date de création du club Objectif Pôle Position, tous les passionnés de cyclomoteurs et de scooters 50cm3, peuvent se retrouver sur les circuits du District et de la région pour une pratique de détente et de loisirs, accessible à partir de 12 ans. Cette discipline est à la moto ce que le karting est à l'automobile. Grâce à un large éventail de catégories, depuis les engins

de série jusqu'aux prototypes les plus élaborés, il s'adresse à un très large public. Un challenge inter-régional est organisé tous les ans par l'UFOLP. Le Club montpelliérain possède déjà cinq champions et vice-champion inter-régional 1995.

Objectif Pôle Position  
Tél : 67 42 28 25

### Un Club House pour le Montpellier Arc Club

Depuis le 20 janvier 96, le Montpellier Arc Club possède un local associatif construit sur l'aire de tir à l'arc du Complexe Sportif Claude Béal, dans le quartier de la Rauze. Un nouvel atout pour ce club de 65 licenciés, qui compte de nombreux podiums en championnats départementaux, régionaux et nationaux. Coût : 250.000 F. Financement : Ville de Montpellier



### Salle Charles Rigoulot

Cette salle de musculation, inaugurée le 12 janvier est située rue du Mas du Loup, à proximité de la piscine de la Chamberie, dans un quartier équipé d'un gymnase, un terrain de football, un espace multisport, un boulodrome, un PEPS et une salle de sport. Coût : 150.000 F. Financement : Ville de Montpellier



Génération sacrifiée, c'était bien le sentiment que partageait toute la communauté universitaire et que subissaient quotidiennement les étudiants de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Montpellier. Amphis et Salles de T.D. bondés, conditions d'hygiène et de sécurité précaires, bibliothèque universitaire qui n'en avait que le nom, parkings inexistant, quasi absence de laboratoire de langues et d'informatique, voilà à la fin des années 80, l'Université de l'an 2000 que l'on proposait à 10.000 étudiants entassés dans des locaux prévus pour en accueillir 3000.



La construction d'une nouvelle faculté faisant l'unanimité, sa réalisation prévue par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du Plan Université 2000 ne pouvait que rencontrer l'adhésion de tous. Peu importait le lieu, il fallait que le nouvel établissement réponde rapidement, et, pour longtemps, à l'idée que tous se faisaient de conditions d'études performantes. Le site de Richier répondait à ces exigences, le Ministère décida donc de construire la nouvelle faculté. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais c'était compter sans la

volonté de nuire d'un obscur professeur et le calcul d'un Président de Région s'encombrant peu d'intérêt général en la matière. Le premier, Yves Loubatières, décidait donc de s'acharner jour et nuit contre le projet Richier, avec pour seul soutien celui de quelques commerçants du quartier. Le but était clair, se positionner comme opposant au Maire de Montpellier pour tenter de prendre sa place. La méthode était tout autant : faute de trouver enseignants ou étudiants susceptibles de le suivre dans sa folle entreprise dévastatrice, il décidait de susciter la peur chez eux qui s'inquiétaient du déménagement. Bien sûr, personne n'était dupe de l'intérêt que représentait pour la Ville, l'implantation de la nouvelle faculté, mais, de là à prédire la mort du centre ville ou celle de dizaines d'étudiants sous les eaux dans les amphis de Richier, il y avait un amalgame aux accents comparables à ceux d'un parti politique bien connu, usant de la peur et du mensonge pour tout argumentaire. Le second, Jacques Blanc, jouait une partie plus subtile. N'ayant pas ou trop compris l'enjeu que représentait ce projet pour Montpellier comme pour son université, le Président de la Région décidait de ne pas investir dans le plus grand projet universitaire de la fin de ce siècle. Ce qui ne l'empêchera pas, par la suite de bloquer par ses interventions répétées, ce vaste chantier. Grâce à leurs manoeuvres, les deux mêmes ont retardé le déménagement de trois ans. En effet, c'est le seul résultat qu'ils ont obtenu depuis le début de l'affaire. Si les étudiants de Sciences Economiques et d'AES ont inauguré leurs locaux flamboyants en octobre 1994, ils le doivent à leur ténacité et à la volonté de l'ensemble du corps enseignant et des vrais responsables politiques. Les élus étudiants et

enseignants ont dû poser une seule condition au déménagement : la venue des juristes, prévue par le Plan Université 2000, pour éviter que Richier ne devienne une ZUP Universitaire. Tout le monde, depuis, a pris conscience de la qualité des nouvelles conditions d'études : amphis spacieux, salles de T.D. confortables, nombreuses places de parkings, restaurant universitaire de qualité... Pourtant, les étudiants, juristes et économistes, sont aujourd'hui en colère. Ils me disaient dernièrement : "La situation est catastrophique. La venue de l'UFR - Droit n'est plus à l'ordre du jour. Nous resterons au mieux sans Bibliothèque Inter Universitaire pendant trois ans, le risque étant qu'elle ne voit jamais le jour. Les Labos d'informatique et de langues sont oubliés, comme le grand amphithéâtre de 800 places". Alors, soyons sérieux ! Quelle ville Universitaire accepterait ce gâchis ? Quels étudiants toléreraient d'être ainsi humiliés ? Ainsi donc, les engagements pris à de multiples reprises, par toutes les majorités, tous les gouvernements et tous les élus locaux ne seraient-ils plus tenus ? Si tel était le cas, il faudrait alors accepter : - que les étudiants de droit continuent à suivre leurs cours depuis les marches de l'amphithéâtre, quand ce n'est pas

dans les couloirs qui les jouxtent, - qu'ils s'entassent dans une bibliothèque de moins de 1000 m2 quand les normes ministérielles en imposent au moins 10.000, - que l'on en vienne, pour résoudre les problèmes de sureffectif de l'an 2000 (8000 étudiants prévus d'après le rectorat) à instaurer une sélection à l'entrée, officielle ou insidieusement officieuse, - que les étudiants en Sciences Economiques ou d'AES soient privés de toute Bibliothèque universitaire, et ceux de Droit, d'une vraie bibliothèque, - qu'ils ne bénéficient ni de labos de



langues ni de labos d'informatique, - qu'en conséquence, ils de reçoivent pas une formation apte à répondre aux exigences déjà énormes du marché de l'emploi comme de la recherche. C'est donc en connaissance de cause que le Ministre doit prendre une décision rapide car le temps joue contre ceux qui constituent l'avenir de ce pays.

# Chronologie d'un sabotage !

## 1990

La nécessité de construire une nouvelle faculté de droit et des sciences économiques s'impose à tous.

Le projet Richter est inscrit au Plan Université 2000.

**S**ureffectifs, locaux insuffisants, n'offrant plus les conditions de sécurité minimales, et indignes d'une grande ville universitaire... Devant les conditions de travail désastreuses des étudiants, dès 1990, la nécessité de construire une nouvelle fac s'impose à tous : président de l'université, Recteur, doyen de la fac de Droit, Sciences éco, professeurs et étudiants.

Une étude de faisabilité, confiée à la SCET, tranche pour la construction d'une nouvelle faculté sur le site de Richter plutôt

que la reconstruction sur place ou à proximité (St. Charles). Les conclusions des rapporteurs sont claires et sans réserves : (...) "pour toutes ces raisons, incontournables et parce que la surface de plancher concernée est importante (30.000 m2 pour la faculté de droit et sciences économiques et 14.000 m2 pour la bibliothèque universitaire) l'utilisation (réhabilitation ou rénovation) de bâtiments existants apparaît iréaliste tant au plan fonctionnel que financier (...). Il nous semble plus approprié de choisir le site de Richter, situé

dans un quartier en devenir, porteur de modernité, de dynamisme et de confort (...)" Le projet Richter est alors inscrit au Plan université 2000 entériné par le CIAT (Comité interministériel d'aménagement du Territoire) du 3 octobre 1991. L'opération prévoit un établissement de 47.000 m2 de plancher pouvant accueillir 12.000 étudiants sur le site de l'ancien stade Richter. Le coût de 480 MF est cofinancé par l'Etat (420 MF) et la Ville de Montpellier qui fournit le terrain aménagé (60 MF).

## 1992

Confirmation du projet Richter. Démarrage des travaux. Les opposants au projet, animés par des motivations égocentriques et politiciennes, ouvrent les hostilités.

**L**e Premier Ministre, Edith Cresson, confirme la réalisation du projet-Richter de la fac de Droit. En avril, le Préfet Bernard Gérard indique que Richter est irréversible. En octobre, il signe un arrêté accordant un premier permis de construire pour les 7 bâtiments destinés à la nouvelle fac.

En décembre, c'est le début des travaux, et "Midi-Libre", dans un sondage, révèle que 44% des étudiants sont pour Richter et 40% contre. Fin 92, le Comité de sauvegarde du Patrimoine de Montpellier (CSP) attaque le permis de construire, en mettant en avant les risques d'inondabilité du site.

Une poignée d'enseignants, autour d'Yves Loubatières, le nouveau président de l'université de Montpellier I, hostiles à l'idée de quitter le centre ville fait cause commune avec le CSP.

## 1993

Les intérêts particuliers prennent le pas sur l'intérêt général. Sous le faux prétexte que le site est inondable, on perd 1 an en procédures inutiles et coûteuses, malgré le soutien du Préfet et du Ministre de l'Education Nationale.

**E**n août, M. Balladur envoie à Montpellier deux inspecteurs généraux de l'administration de l'Education Nationale, Claude Delhomme et Gérard Pagès, qui confirment le projet Richter : "Le besoin de la faculté de Droit et de Sciences Economiques en nouveaux locaux n'est pas contestable et l'urgence de son transfert non plus. Les autres solutions avancées sont irréalistes ou entraîneraient un niveau d'investissement extrêmement élevé. L'arrêt des travaux conduirait à une dépense très importante de 40 millions de francs, provoquerait un "roll" chez les étudiants qui at-

tendent depuis des années une amélioration de leurs conditions de travail et ne manqueraient pas de passer aux yeux du public pour du gaspillage. Il paraît donc souhaitable aux inspecteurs généraux de réaliser l'opération en cours, déjà largement entamée, dans les délais prévus (...). Par ailleurs, les inspecteurs généraux de l'administration, sans prétendre avoir la compétence technique nécessaire pour apprécier les risques d'inondation du futur campus, ont examiné l'ensemble des protections prévues et estiment que le dispositif retenu devrait assurer le maximum de

sécurité". Le Préfet signe un second permis de construire qui est à nouveau attaqué par le Comité de Sauvegarde. En novembre, c'est l'inauguration de la 1ère tranche de Richter. Fin 1993, le tribunal administratif rejette le recours. La Cour d'Appel de Bordeaux est saisie par le Comité de Sauvegarde. Malgré cela, le nouveau Préfet réaffirme son soutien à Richter et ordonne la poursuite de la fin des travaux de la 1ère tranche, avec la bénédiction du Ministre de l'enseignement.

## 1994

M. Balladur, 1er Ministre et le Conseil d'Etat approuvent le Plan d'exposition aux Risques Naturels (P.E.R.) confirmant que le site de Richter n'offre aucun danger quant aux inondations. La 1ère tranche de la fac ouvre à la rentrée avec 5000 étudiants. Le Président de l'Université bloque la seconde tranche.

**L**a Cour d'Appel annule le second permis de construire. Mais, après plusieurs mois de bataille juridique, le P.E.R. de Montpellier, confirmant la non inondabilité du site de Richter, est signé par M. Balladur après avis favorable du Conseil d'Etat, le 12 septembre. Quarante études successives, réalisées entre 1980 et 1993, à la demande de la Ville de Montpellier ou de l'Etat, par les bureaux d'études les plus compétents, avaient conclu à la non inondabilité des secteurs opérationnels de Port-Marianne-Richter. Face à tous ces experts, il avait suffi d'un seul homme, un commissaire enquêteur non compétent en la matière, rendant un

avis défavorable au PER, non fondé, pour bloquer le dossier. En octobre, la rentrée des 5000 étudiants de Sciences Eco et AES se fait à Richter. Il



ne manque que les 6000 juristes. Le ministre de l'Enseignement supérieur demande au Président de l'Université Loubatières confirmation pour la seconde tranche de Richter qui comporte : une bibliothèque de 15.000 m2, la fac de Droit, un laboratoire d'informatique et un grand amphithéâtre. L'université dit non à la seconde tranche mais le Conseil de Faculté dit oui. Des manifestations étudiantes pour le déménagement à Richter se déroulent en cette fin d'année et le ministre accorde la Bibliothèque à Richter mais commande une étude de faisabilité faite par un bureau d'études extérieur à la Ville pour le maintien du Droit en centre ville.



## 1995

Situation bloquée pour la seconde tranche. Les étudiants en Droit continuent à travailler dans des conditions déplorables dans l'ancienne fac. Il faut que le Maire de Montpellier prenne les grands moyens en signant un arrêté de fermeture, pour qu'un minimum de travaux de sécurité soient effectués.

**A**u début de l'année, les travaux de la bibliothèque sont stoppés avant d'avoir pu démarrer. Les élections étudiantes donnent une large majorité au projet Richter (75% contre 25%) et même sur le seul UFR de Droit (52% contre 48%).

**Juin**  
M. Morvan, directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur ordonne le démarrage de la bibliothèque

**Septembre**  
Une commission de sécurité passe dans

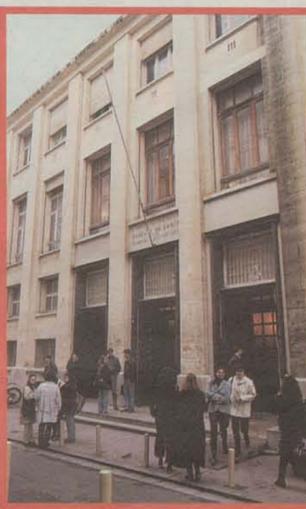
le bâtiment de Droit en centre ville et émet un avis défavorable quant à la poursuite de l'exploitation de ce dernier.

**Octobre**  
Le Maire donne jusqu'au 23 décembre pour réaliser les travaux de mise en sécurité.  
**Début décembre**  
1,2 Millions de francs sont débloqués par le ministre et 700.000 F. par l'Université pour effectuer les travaux.

**18 décembre**  
En l'absence de travaux et même de début

de travaux, le maire signe un arrêté de fermeture interdisant l'accès au public.

**26 décembre**  
Début des travaux de sécurité.



## 1996

L'Université de Montpellier continue à faire la fine bouche devant le cadeau offert par le ministre d'une fac de droit et d'une bibliothèque toute neuves. Il est à craindre que le ministre se lasse et offre les crédits à une autre Ville universitaire.

**L**e rapport de l'étude de faisabilité de reconstruire la fac de droit sur l'ancien site, est biaisé : il sous-estime les coûts de construction, de fonctionnement et d'équipement ; il ne prévoit pas de bibliothèque ; il ne tient pas compte du plan de sauvegarde du site historique qui suppose un rallongement considérable des délais pour toute intervention de construc-

tion dans son périmètre ; enfin, il ne prend pas en compte les mètres carrés par étudiant que lui impose le ministère. Un médiateur M. Ducassou est envoyé par Paris à Montpellier. La situation de nombreuses universités en France est catastrophique et rien ne peut empêcher le ministre d'octroyer les crédits que l'Université de Montpellier refuse, à d'autres fac

françaises pour y ramener le calme. Parallèlement, le 5 janvier, une nouvelle commission de sécurité visite la fac de droit. Son avis est à nouveau défavorable. La rentrée est repoussée du 8 au 15 janvier. 16 janvier, la fac du centre ville peut rouvrir, la commission de sécurité ayant donné un avis favorable suite au 3 millions de travaux réalisés.

## Aujourd'hui

Le risque est grand de voir les sommes (150 millions de francs) prévues pour la bibliothèque de 15.000 m2 aux budgets 1994 et 1995, être réaffectées à d'autres universités. De plus, tout changement de projet entraînerait des études nouvelles donc un coût supplémentaire et surtout un retard qui, là encore, jouerait en la défaveur de Montpellier.

## U.F.R. S.T.A.P.S.

# Misère de la fac de sport

**I**ls courent, ils courent les étudiants en sport de Montpellier. D'un gymnase à un amphithéâtre, d'un stade à une piscine, de la fac de médecine à la fac de pharma, de Jacou à Castelnau... Ils courent pour rallier les lieux dispersés de leur enseignement. Mais ils en ont assez. Ils ont manifesté leur ras-le-bol dans la rue en novembre dernier, attirant l'attention des badauds par leurs pirouettes et jeux de ballon.

La situation critique que connaît l'UFR-STAPS (la fac de sport dépendant de Montpellier I) est liée à une augmentation massive des effectifs en raison de la suppression du concours d'entrée en 1993 : de 120 élèves il y a deux ans, à près de mille cette année. Mais les moyens n'ont pas suivi. Le manque de locaux, de terrains et d'équipements sportifs est criant. C'est un véritable casse-tête de caser les cours et les entraînements dans les créneaux disponibles des équipements existants dans l'agglomération.

La Ville n'est pas directement concernée par cette carence de l'Université et de l'Etat. Elle va même dans ce domaine au delà de ses obligations. Par bail emphytéotique (50 ans) passé en 1987, l'université a mis à la disposition de



la Ville de Montpellier un terrain de 135.687 m2 situé avenue du Pic St. Loup, le domaine de Veyrassi. Conformément à ses engagements prévus au bail, la Ville a réalisé sur le site de Veyrassi une première tranche de travaux : un terrain de base-ball (2,4 MF), un terrain de foot/Rugby (1,5 MF) et des vestiaires

(0,9 MF), soit au total 5,8 MF. Une deuxième et troisième tranches de travaux sont prévues, dont le contenu reste à élaborer. Mais, c'est à l'Université de définir les besoins et à l'Etat d'établir un plan de financement, pas à la Ville. D'autre part, un projet de construction d'un gymnase cofinancé par la Ville et l'Etat existe depuis décembre 1993, dans le cadre du Plan Université 2000 (Ville/Etat 10 MF). La Ville a donné son accord depuis le 1er février 1994, mais est toujours en attente de la réponse et de l'engagement de l'Etat. Enfin, pour permettre aux étudiants de s'entraîner, la Ville a passé une convention avec l'université. Elle met à disposition des étudiants les installations municipales (gymnase L. Nègre, des Beaux Arts, Palais des Sports, R. Bougnol, terrains de Grammont, etc...). En contrepartie, les étudiants assurent des animations auprès des enfants et des clubs de quartiers. Ces prestations représentaient 4500 heures en 1993/94, et 6000 en 95/96, soit une progression de 25% sur 3 ans sur les créneaux attribués.



## Rabelais bafoué

Né en 1494, Rabelais, le plus célèbre des carabins montpelliérains aurait dû être fêté dans la meilleure des traditions estudiantines en 1994. Pour préparer les festivités, une association se crée en début d'année 1994, regroupant des associations étudiantes des 3 universités de Montpellier. Le projet doit associer tous les Montpelliérains à la fête. Le programme prévoit une semaine d'animation en novembre : expositions, spectacle théâtral, son et lumière, concert de musique d'époque, conférences, gala...

L'unanimité des collectivités locales, des associations étudiantes et des universités se fait autour de ce programme, et le plan de financement du projet se construit.

L'unanimité sauf une voix, celle du Président de l'Université de Montpellier I qui cherche à récupérer la manifestation, n'aura de cesse de mettre des bâtons dans les roues des organisateurs et qui réussira finalement à faire échouer le projet au grand dépit des étudiants :

"Nous avons le regret de vous apprendre que malgré nos efforts, nous nous voyons obligés d'annuler le programme des manifestations prévu en hommage au 500ème anniversaire de la naissance de Rabelais.

Nous tenons à vous remercier de vos encouragements datant de janvier 1994, ainsi que de votre soutien efficace (...)

Malheureusement, face aux tentatives de récupération du projet par le Président de l'Université de Montpellier I et en raison de son non engagement conscient, ainsi que des obstacles qu'il a levés sur notre route, nous avons décidé d'abandonner ce projet".

(Lettre de M. Mejdoubi à M. Frêche, du 19 octobre 1994)

"(...) Suite à notre dernière entrevue du jeudi 26 mai et concernant notre projet sur la commémoration du 500ème Rabelais, permettez-moi de vous faire part de notre avancée.

Avec trois semaines de retard, l'université de Montpellier I a voté à l'unanimité une subvention minimale de 100.000 francs, sous réserve de cofinancement, et ce projet.

Ce vote favorable s'est fait contre l'avis du Président de l'Université Montpellier I, Monsieur Loubatières, qui désirait :

- que ces manifestations soient menées par une structure interuniversitaire et non par une association étudiante,

- que ces manifestations se déroulent en dehors d'Euromédecine.

Cependant, nous n'avons pas la garantie que ce budget soit attribué au projet étudiant (...)

(Lettre de M. Mejdoubi, Président de l'Association du 500ème de Rabelais, à Georges Frêche, le 29 juin 1994)

# Le pôle universitaire mis en échec par des universitaires dignes de "Clochemerle"

Créé en septembre 1994, le pôle universitaire européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon, par la réunion intelligente des universités et des centres de recherche, visait à positionner Montpellier dans le cercle des grandes universités européennes de demain.

En choisissant pour président le biochimiste américano-suisse, prix Nobel de médecine et de physiologie, Edmond H. Fischer, les membres du pôle se donnaient un ambassadeur de prestige et plaçaient d'emblée Montpellier sur la scène internationale.

Hélas. Dès le départ Edmond Fischer s'est trouvé en butte aux critiques de certains présidents d'universités, le plus acharné étant le président de Montpellier I qui a effectué un travail de sape systématique du pôle et de son président. Ecœuré, Edmond Fischer claque aujourd'hui la porte et témoigne dans un bulletin spécial.

Dommage pour l'université montpelliéraine qui disposait là d'un ambassadeur de haut rang.

## Le Pôle

Bulletin de liaison du Pôle universitaire européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon

### En guise d'étape

Imaginé dès juin 1991, le Pôle universitaire européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon est né officiellement en septembre 1994, après avoir été préparé à partir de janvier 1994.

Il a donc à peine quinze mois. Courte période pour une jeune institution. Cependant, le moment semble venu de mesurer le chemin qu'elle a parcouru.

En guise d'étape, voici donc un «arrêt sur image» d'une initiative collective en mouvement.

Ce «modeste» bulletin ne vaut pas rapport officiel, mais il montre quelques unes des grandes actions du Pôle.

Il a l'ambition de présenter, de manière simple et vivante, les jalons déjà posés. Ils permettront au Pôle de positionner Montpellier dans le cercle des grandes universités européennes de demain.

en rassemblant, en partenariat avec les collectivités locales, la communauté universitaire et scientifique. ■

Numéro spécial Décembre 1995

## Edmond H. Fischer : "Aller de l'avant et non pas magouiller"

Edmond H. Fischer vous envisagez de quitter la présidence du Pôle. Pourquoi ?

Quand j'ai accepté la présidence, je m'attendais à avoir le genre de rapports qu'on a entre collègues et que j'ai toujours connus au long de ma carrière universitaire. Le Pôle m'a permis de faire la connaissance de personnes remarquables. Mais, dans l'espace d'une année, en partie en raison du changement des présidents d'université, je me suis trouvé embourbé dans une situation qui tenait plus de Clochemerle que de l'Alma Mater : luttes intestines minables, intrigues de bas étage pour lesquelles je n'ai absolument aucun goût. Également, il y a le départ du directeur du Pôle, Katherine Piquel-Gauthier, qui termine son mandat du CNRS.

Dites-nous, avec votre vision internationale, quels sont les enjeux de l'émergence et du renforcement du Pôle ?

Les missions du Pôle ont été clairement énoncées et sont d'une incontestable valeur : fournir accueil, information et aide aux étudiants et aux chercheurs, tant français qu'étrangers ; assurer l'excellence de nouveaux programmes d'enseignement et de recherche ; faciliter le dialogue universités-grandes écoles-grands établissements de recherche-collectivités ; intensifier les relations internationales et donner une visibilité mondiale à la ville et à la région. Mais pourquoi des Pôles ? Ce n'est pas à un étranger de critiquer le système universitaire français et j'ai vergogne à le faire. Néanmoins, peut-être les Pôles sont-ils là pour remédier à cet état absurde dans lequel se trouvent les universités depuis leur fractionnement en 1968, résultant de l'établissement d'une administration qui paraît impossibly lourde. Un des rôles des Pôles est, peut-être, d'extirper de cette tourbière ce qui constitue la véritable raison d'être des universités : assurer la grandeur de leurs travaux de recherche et d'édition et une formation intellectuelle supérieure pour les étudiants.

Selon vous, quels sont les principaux atouts des universités rassemblées au sein du Pôle ?

Disons-le : la réputation de l'université de Montpellier est basée principalement sur sa dimension historique. Malheureusement, elle n'est plus ce qu'elle était il y a

quatre cents ans. Et pourtant, dans chaque université ou grande école, on trouve des personnes remarquables ainsi que des laboratoires de recherche ayant une réputation internationale. Dans toutes les disciplines, le Pôle peut contribuer à les réunir, lancer un dialogue entre eux et établir les interactions qui devraient conduire à une unité d'action de beaucoup plus grande envergure qu'on ne pourrait réaliser par des actions séparées. En somme, aider l'université - et la région - à atteindre la masse critique dont elle a besoin pour regagner sa place parmi les tout premières écoles.

Sophia-Antipolis, auquel participent dix-sept ministres de l'enseignement des pays méditerranéens, et s'il est parti prenante du futur colloque de Bologne préparé par le gouvernement italien.

L'université et la ville ont été inscrites dans le W.W.Web de l'Internet auquel je me connecte souvent depuis Seattle. Je gage que ceux qui passent leur temps à dénigrer le Pôle n'ont même pas pris la peine de le consulter. Je trouve remarquable que tout ceci ait pu se faire alors que le Pôle était soumis à une guérilla incessante.

Dans quel sens doivent maintenant porter les efforts ?

Ce qui a été fait au Pôle n'est qu'un début. Un nombre conséquent de projets a été mis en route. Mais ce qui manque le plus se situe dans le domaine de l'accueil des étudiants, malgré l'organisation d'actions ponctuelles, comme l'accueil des étudiants étrangers en préfecture. Pourquoi n'avons-nous pas pu faire démarrer la Maison de l'Étudiant, qui avait l'appui total de certains membres du Pôle, de la ville et du recteur ? Après le remaniement des présidents d'université, suite aux élections de 1994, il y a eu un effort concerté de certains pour bloquer systématiquement plusieurs initiatives concernant des actions inter-universitaires au profit des étudiants. Plusieurs chefs de projet initialement nommés ont été sommairement destinés et jamais remplacés. De même, avec la célébration du 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Rabelais, qui n'a pu se faire. C'est une situation intolérable. Mon successeur devra y faire face et en venir à bout.

Quel message souhaiteriez-vous lui adresser ?

Protéger le Pôle des magouilles universitaires et de ceux qui voudraient l'utiliser pour satisfaire de petites ambitions personnelles. Le Pôle doit favoriser au maximum le dialogue entre les différentes unités et solidifier les contacts internationaux. Il doit aider l'université à mieux faire face à l'Union européenne et à préparer son entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Le Pôle est là pour donner son appui aux étudiants, chercheurs et enseignants qui veulent vraiment aller de l'avant : les seules personnes qui, en fin de compte, détermineront la réputation de l'université dans l'avenir. ■



Quels points forts retenir de l'action réalisée sous votre responsabilité ?

Je suis fier de ce qui a été accompli. Le Pôle a reçu l'approbation officielle du gouvernement. Sous la présidence du Pr. Robert Corriu, le Conseil scientifique international a mis en place plusieurs projets scientifiques, littéraires, juridiques, etc. ainsi que des journées scientifiques de premier ordre pour les étudiants. Perpignan a été intégrée. La position clé du Pôle comme carrefour «euro-méditerranéen» a été clairement affichée et reconnue : ça n'est pas un hasard si le Pôle a été invité par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au colloque de



Eric Macia : deuxième Adjoint au Maire, représentant de la Ville aux Conseils d'Administration de Montpellier I et III, titulaire au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de Montpellier II et suppléant de Monsieur G. Frêche au Conseil d'Administration du Pôle Européen Universitaire.

Depuis Novembre dernier, les universités de Montpellier sont sous pression, voire en ébullition. La rentrée est retardée ; en novembre, décembre, les étudiants manifestent et sont dans la rue ; en janvier les commissions de sécurité s'en mêlent, des locaux sont fermés. La polémique gagne en intensité concernant Richter et la construction de sa bibliothèque. On pourrait poursuivre dans l'énoncé de faits, des opinions contradictoires. Quelle appréciation portez-vous, Eric Macia, sur «le Montpellier Universitaire» ?

Un constat s'impose, il fut largement souligné par les étudiants et les personnels des Universités lors du grand mouvement de novembre-décembre. L'Université va mal en France. Il y a carence, défaillance de l'Etat en la matière. C'est très particulièrement préoccupant (voir catastrophique) pour l'Université Paul Valéry qui figurera dans le peloton de queue du palmarès des Universités françaises, 55<sup>e</sup> sur 70. Les locaux manquent, l'encadrement est très en deçà des normes proposées, les crédits affectés sont dérisoires. C'est également inquiétant pour Montpellier II (Sciences et Techniques du Languedoc). Rappelons-nous le coup de poing en janvier 1995 de Gérard Lefranc, ancien directeur de l'UFER Sciences, «les étudiants en science sont dans la misère» disait-il. «Tout cela ne peut pas durer» ajoutait-il. Le plan d'urgence pour les universités que Monsieur Bayrou a dû mettre en place en décembre dernier suite au mouvement universitaire, reconnaît de fait ce constat puisque Montpellier II voit ses crédits de fonctionnement augmenter de 58,4% (ceci ne résout pas pour autant le problème posé).

Tout ne va pas pour le mieux à l'Université Montpellier I. Les étudiants en activités physiques et sportives (en particulier) revendiquaient à juste titre et spectaculairement place de la Comédie en décembre -locaux inadaptés, encadrement insuffisants, etc... A Montpellier I, on est aussi en deçà des normes San Remo de référence. Nempêche et je veux le souligner, c'est en Lettres que la situation est la plus catastrophique à tous égards. On peut être plus particulièrement préoccupé pour l'avenir, car les universités, Montpellier III et I connaissent de forts taux d'augmentation des étudiants depuis 5 ans (25% pour Montpellier Paul Valéry, 11% pour Montpellier I). Ce cadrage permet, me semble-t-il, de situer clairement les besoins, les urgences, les exigences.

## Trois questions à Éric MACIA

«Ce rebalisateur» s'imposait. Revenons pourtant à l'actualité immédiate. Cela concerne plus particulièrement Richter, le bâtiment administratif non utilisé, la construction ou non de la bibliothèque, le transfert ou non de la faculté de Droit et de Sciences Economiques à Richter. Quelle est votre position à ce sujet ?

Ici aussi, il nous faut quelques ancrages solides pour éviter les polémiques stériles : la responsabilité des universités relève de l'Etat. Celui-ci s'est doté d'un plan de référence : le Plan Université 2000. Ce plan prévoyait le transfert à Richter de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques dans son intégralité, comme la construction d'une grande Bibliothèque à proximité du futur quartier Port Marianne. Cet engagement doit être tenu. C'est la position de la majorité du Conseil Municipal. C'est la mienne. J'ajouterai qu'elle est aussi la position de la majorité des étudiants et des universitaires, de la population qui s'est, de fait, prononcée sur ce sujet en juin dernier. Il s'agit donc d'appliquer des décisions prises, correspondant à des aspirations exprimées. Les opposants au projet n'ont jamais avancé un argument solide, c'est de l'obstruction à visées politiques, téléguidée par Monsieur J. Blanc, Président de la Région L.R., et menée par le Président Loubatières qui déploie une grande énergie pour que Montpellier I ne se développe pas. Son attitude met en danger une des universités les plus prestigieuses d'Europe et du Monde. L'Université, les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les salariés méritent une autre hauteur de vue, une autre ambition.

Dans ce secteur de responsabilité, comment envisagez-vous d'agir pour l'avenir ?

Montpellier, on le sait bien, trouve son identité à travers l'histoire dans un rapport original avec l'université. Cette caractéristique singulière doit être maintenue et améliorée. Il faut savoir anticiper le siècle à venir. Alors, dans quelle direction avancer ? Il nous faut, me semble-t-il, asseoir définitivement Montpellier comme pôle d'excellence Européen, par une redéfinition des missions de ce pôle en prenant particulièrement en compte ce qui a justifié cette reconnaissance : la qualité exceptionnelle de la recherche dans le secteur de l'agriculture tropicale, mais ceci doit être élargi. Il nous faut aussi mieux définir les synergies ville-universités afin que celles-ci participent plus encore à la vie de la cité et remplissent de façon naturelle leur rôle dans la diffusion des connaissances et le débat public. Les Présidents Maurin et Loubatières portent une lourde responsabilité dans les difficultés actuelles du Pôle. Il y va de la place des Universités montpelliéraines dans le concert européen et mondial. Il nous faut enfin améliorer les rapports ville/étudiants afin que ceux-ci se perçoivent comme acteurs dans la vie de la cité. La ville travaille et reçoit de bons échos.



## Il faut achever le Plan Université 2000

Voeu à l'attention de François Bayrou, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, en vue de l'application stricte du Plan Université 2000 prévu dans le cadre du XIème Plan au contrat de Plan Etat-Région.

L'Etat, dès 1990, s'était engagé à travers le Plan Université 2000 à rénover les universités françaises.

A Montpellier, pour des raisons de politique politicienne, ce plan a été interrompu. C'est le cas tout particulièrement de la Faculté de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion, qui a vu certes les constructions depuis 1990 :

- d'un bâtiment pour l'U.F.R. d'Administration Economique et Sociale,
- d'un bâtiment pour l'U.F.R. de Sciences Economiques,
- d'un bâtiment administratif,
- d'un restaurant universitaire,
- mais qui attend encore les constructions :
- d'une bibliothèque interuniversitaire de 15.000 m2, en toute priorité,
- d'un laboratoire de langues et d'informatique,
- d'un grand amphithéâtre de 800 places,
- d'un bâtiment pour l'U.F.R. de Droit.

Mais l'Etat n'est pas le seul à se désengager. Le Président de la Région se dédit tout aussi fortement. En effet, ses interventions pour bloquer ce dossier sont contraires à sa signature dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région dans lequel est stipulé, page 95 :

"Achever les opérations universitaires engagées" et "achever le Plan Université 2000".

En conséquence, le Conseil Municipal de Montpellier demande la réalisation intégrale et stricte du Plan Université 2000 repris et co-signé par la Région et l'Etat dans le cadre du Plan Etat-Région.

## Voeu du Conseil Municipal pour la dénomination de la nouvelle bibliothèque universitaire de Richter : François Mitterrand

«La littérature est toujours pour moi un paradis privilégié» déclarait François Mitterrand aux Nouvelles Littéraires.

Homme de lettre, écrivain, autant que lecteur passionné, François Mitterrand, Président de la République, a toujours été immergé dans la littérature.

Pour son portrait officiel, il avait choisi d'être photographié devant une bibliothèque.

Une de ses grandes marques sera la Très Grande Bibliothèque. Aussi, les élus de la Ville de Montpellier demandent à l'Etat de bien vouloir prendre en compte leur souhait de voir appeler la Bibliothèque Universitaire de la Faculté de Droit et Sciences Economiques à Richter : Bibliothèque François Mitterrand.

# Débat d'orientation

# budgetaire pour 1996



## LES CONTRAINTES EXTERNES IMPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT JUPPÉ PÉNALISENT LES COLLECTIVITÉS

La politique définie par le gouvernement pénalise à plus d'un titre les collectivités locales dans leur ensemble, et les grandes villes en particulier. Par la réduction des dotations versées, le gouvernement réduit les recettes des communes. Par l'augmentation des prélèvements, il en augmente les charges, provoquant ainsi un effet de ciseaux qui met en péril l'équilibre des finances locales.

(la seule dotation qui augmente mais cela ne compense pas, et de loin les réductions réalisées par ailleurs).

### ACCROISSEMENT DES CHARGES PESANT SUR LE BUDGET : DES DÉPENSES OBLIGATOIRES

L'Etat augmente les prélèvements obligatoires :

Hausse de la T.V.A. (de 2 points), suppression de la franchise postale ; hausse de la cotisation employeur de la Caisse de Retraite des employés communaux pour compenser des régimes déficitaires (+ 10MF) ; augmentation de la taxe de mise en décharge...

### Contingent d'aide sociale : les Montpelliérains premiers financeurs de l'action sociale départementale

En transférant au Département les dépenses liées au RMI, l'Etat se défait sur les collectivités locales d'une charge difficilement maîtrisable. Dans la mesure où le Département répartit ensuite cette charge par le biais des Contingents, les dépenses d'aide sociale pèsent en dernier ressort sur les communes.

Le montant du contingent d'aide sociale va plus que doubler entre 1988 et 1996, passant de 47,7 MF à 113 MF.

D'autre part, la répartition du contingent d'aide sociale entre les communes, réalisée par le Département, pénalise Montpellier : les Montpelliérains payent 58% de plus que les contribuables des autres communes de l'Hérault.

**Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)** • 7 millions

**Dotation Générale d'Équipement (D.G.E.)** • 7 millions (suppression pure et simple)

**Les Compensations fiscales** • 3 millions (diminution arbitraire de 5,42%)

**Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.)** • 6 millions

### Pour résumer, l'ensemble de ces contraintes externes conduit à un manque à gagner en 1996 de :

- 59 MF par rapport à 1995 ce qui représenterait une augmentation d'impôts de 8,5%
- 102 MF par rapport à l'application de la législation de 1993 ce qui représenterait une augmentation d'impôts de 14,5%.

### Inquiétude et indignation des Maires des Grandes villes de France

**Jean-Marc Ayrault (PS)**, Député-Maire de Nantes, Président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France : «Plutôt que de parler de stabilité, je constate que c'est un pacte de déstabilisation».

**Dominique Baudis (UDF)**, Maire de Toulouse, Vice-Président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France : «Les gouvernements successifs ne cessent de diminuer leur concours aux grandes villes, alors même que c'est là où la fracture sociale qu'on ne cesse d'évoquer est la plus profonde».

**Jean-Pierre Fourcade (RPR)**, Maire de Boulogne-Billancourt, président du Comité des finances locales : «La seule conséquence des mesures prises par l'Etat sera une contraction drastique de nos programmes d'investissement. C'est mauvais pour l'avenir (...) quand on voit le gouvernement s'épuiser à dire qu'il faut relancer la machine économique, permettez-moi de sourire.»

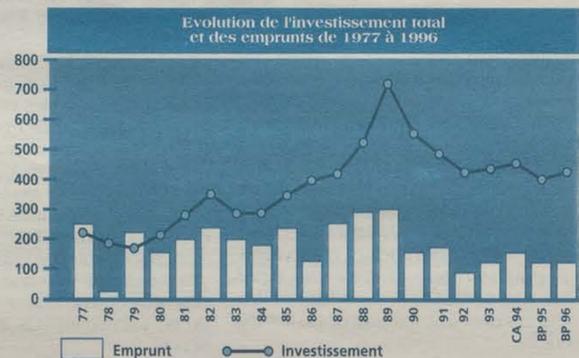
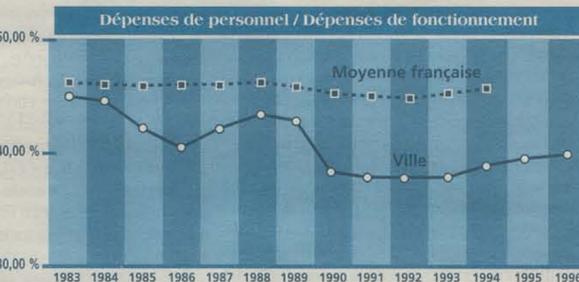
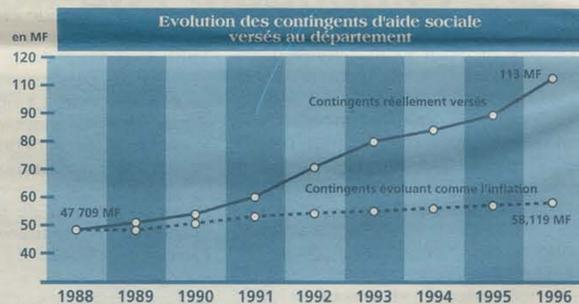


### IMPÔTS : COMPARAISON AVEC LES VILLES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS

VILLE	TAUX DE LA TAXE D'HABITATION
Montpellier	14,57 % (30 <sup>ème</sup> sur 45)
Toulouse	18,6 %
Nîmes	30,23 %
Avignon	21,44 %
Perpignan	15,11 %

### IMPÔTS DIRECTS PAR HABITANT

VILLE	IMPÔTS DIRECTS PAR HABITANT
Montpellier	3566 F (24 <sup>ème</sup> sur 45)
Toulouse	4896 F
Nîmes	4724 F
Avignon	2424 F
Perpignan	3555 F



## UNE VOLONTE POLITIQUE DE LA VILLE : PRESERVER LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS POUR PREPARER L'AVENIR

De telles contraintes ne sauraient cependant remettre en cause la volonté politique définie depuis plusieurs années. La gestion mise en oeuvre a permis d'assurer la bonne santé financière de la Ville. Conforter les excellents résultats et préserver les grands équilibres demeurent un objectif prioritaire.

### LES INDICATEURS TÉMOIGNENT DE LA BONNE GESTION DE LA VILLE

**Dépenses contenues**  
L'augmentation des principaux postes de dépenses est contenue.  
• Les dépenses de personnel augmentent en apparence de 4,9%. Mais cette évolution doit être nuancée. Elle recouvre en effet l'augmentation de 10MF de la cotisation CNRACL qui n'avait pas pu être inscrite au BP 95. L'augmentation réelle, hors CNRACL, s'élève en fait à 2,9%.  
• L'annuité des emprunts évolue comme l'inflation. L'encours de la dette a été réduit. Les efforts de gestion ont porté leur fruit, le niveau d'autofinancement dégagé a permis ce désendettement. En 1995, le taux actuariel global de la dette a pu être maintenu, alors même que la courbe des taux subissait de très fortes variations.

nement assure leur progression régulière.  
- Compte tenu de leur nature, le rythme d'augmentation des impôts indirects est légèrement supérieur à l'inflation (+4,1%).  
- Les autres recettes de fonctionnement, recettes d'exploitation, produits du domaine, concessions, taxe sur les ordures ménagères, grâce au développement de l'activité, augmentent de 7,5%.

### LES RATIOS TÉMOIGNENT DE LA BONNE GESTION

- Les dépenses de personnel représentent 40% des dépenses réelles de fonctionnement. C'est peu. La moyenne des grandes villes de France est à 45,5%.
- Les dépenses d'équipement brut par rapport à la population représentent 1750F par habitant.
- L'annuité de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement : 17%

### LES EQUILIBRES FINANCIERS SONT ASSURÉS

**Le niveau de l'épargne est en augmentation**  
L'épargne représente la part des recettes de fonctionnement dégagée pour financer l'investissement. L'épargne nette devrait atteindre 120 MF en 1996, en augmentation de 15%. C'est ce volume d'épargne élevé qui a permis de ne pas réduire les dépenses d'équipement et de diminuer l'endettement de la Ville.

### Le niveau de l'investissement est maintenu

Pour soutenir l'activité et «épauler» le re-

### Recettes en progression

Le dynamisme des recettes de fonction-

## DES CHOIX BUDGETAIRES STRATEGIQUES RIGoureux S'IMPOSENT

Monsieur Pierre Richard, président du Crédit local de France, a récemment écrit «la clef de voûte qui permet aux collectivités locales de rester en bonne santé financière tout en continuant d'investir, c'est la bonne maîtrise des dépenses courantes, qui évite une ponction fiscale trop lourde». Telle est la ligne d'action que nous avons suivie jusqu'à présent et que nous conserverons pour l'année à venir.

### DES MESURES RADICALES

**Baisse des dépenses de gestion des services**  
Les dépenses de gestion des services seront réduites de 2,5%. Mais cette évolution ne tient compte ni de l'inflation, ni de la hausse de TVA. La baisse réelle est donc de 6,5%. Elle est d'autant plus lourde de conséquences qu'elle intervient sur des budgets ayant déjà fait l'objet de restriction les années précédentes.

### Réorganisation et redéploiement des activités

Pour maintenir la qualité du service rendu dans les domaines prioritaires, il a fallu abandonner un certain nombre d'actions dans des secteurs jugés moins essentiels. C'est le cas de l'Artothèque ou du service décoration des espaces verts. En revanche, de nouveaux services ont été ouverts en 1995 ou le seront en 1996 : les groupes scolaires

Emile Combes et Blaise Pascal, le restaurant scolaire Marie Curie, les crèches Le Petit Prince de Boutonnet, les halte-garderies Villeneuve d'Angoulême, Les Copains d'abord, le gymnase Gambardella, la médiathèque Victor Hugo.

### Limitation des subventions aux associations

Le montant des subventions sera réduit globalement de 4,6%. Cette diminution ne sera pas appliquée uniformément ; il sera tenu compte du caractère prioritaire du secteur social, du faible montant de certaines subventions, mais pour le reste, une baisse de 10% ou plus pourra être appliquée.

### Budgets annexes

Nous maintiendrons notre politique d'investissement. Pour cela, nous vous proposons pour 1996 d'augmenter de 0,02 F les surtaxes perçues sur l'eau et l'assainissement.

### UNE PROGRESSION LIMITEE DES RECETTES FISCALES

Malgré l'aggravation des contraintes externes, ces choix budgétaires rigoureux nous permettront de limiter la progression des recettes fiscales tout en mettant en oeuvre notre politique de maintien de l'épargne et de l'investissement. Nous proposons donc une progression modérée des taux d'imposition, légèrement supérieure à l'inflation.

dressement, il est indispensable que la Ville maintienne son niveau d'investissement à 350 MF, plus 100 MF de crédits de 1995, non épuisés, et repris à ce budget suivant une nouvelle réglementation.

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES 1996	
DÉPENSES	RECETTES
Personnel 530 MF	Dotations de l'Etat 362 MF
Autres dépenses de fonctionnement 659 MF	Impôts indirects 50 MF
Intérêts de la dette 130 MF	Recettes d'exploitation des services et du domaine 358 MF
Epargne Brute 260 MF	Compensations de l'Etat 74 MF
Capital 137 MF	Impôts directs 735 MF
Dépenses d'équipement 450 MF	Autofinancement brut 260 MF
	Recettes propres 159 MF
	Emprunts 168 MF
<b>DÉPENSES TOTALES</b> 2166 MF	<b>RECETTES TOTALES</b> 2166 MF

## REVUE DE PRESSE

**Le cri d'alarme des maires de grandes villes**  
L'Association des maires de France met en garde le gouvernement contre les effets du pacte de stabilité financière, qui, selon elle, risque d'être un « pacte de régression ».

**Le Figaro**  
Jeudi 18 Janvier 1996

**La loi de Finances 96 coûte 3 milliards de francs aux grandes villes**

**Les Echos**  
Vendredi 5 et Samedi 6 Janvier 1996

**Budget de Bordeaux : une pression fiscale encore forte l'année prochaine**

**Les Echos**  
Mercredi 20 Décembre 1995

**Bonne année, quand même !...**  
C'est le quadrature du cercle : comment participer au plan d'intégration urbaine (PNIU) et relancer la croissance par l'investissement local, comme le demande le gouvernement, lorsqu'on voit, pour les 3 ans à venir, se DCTP baisser et se DGE disparaître ?

**Grandes Villes Hebdo**  
9 Janvier 1996

Roland Pécout. Le Prix est fixé à 30.000 F. La Ville achète 200 exemplaires de l'ouvrage français, 100 exemplaires de l'ouvrage occitan.

**16.** Question retirée

**17.** Aire de stationnement pour les gens du voyage à Bionne. Avenant n°1 à la convention.

**18.** Avenant n°8 à la convention de concession du 28 octobre 1968 concernant la SO-MIMON.

**19-27.** Garantie de la Ville - à la SMTU pour un emprunt de 9 MF destiné à financer l'acquisition d'horodateurs, matériel péagers et équipements signalétiques pour les parkings en ouvrage.

- à l'association languedocienne pour l'aide aux insuffisants mentaux pour un emprunt de 3,2 MF destiné à la réalisation d'un Centre d'Aide par le travail au Parc Euromédecine.

- à l'OPAC pour un emprunt P.L.A. de 4,2 MF destiné à l'aménagement de 40 lits d'urgence et 74 places d'accueil rue Alexis Alquier.

- à l'OPAC pour un emprunt P.L.A. de 2 MF destiné à la construction de 5 logements rue Mas de Portaly.

- à l'OPAC pour un emprunt de 1,25 MF destiné à la réalisation de la Maison de la Solidarité rue Alfred Bruyas.

- à l'OPAC pour un emprunt P.L.A. de 23.591.607 F destiné à la construction de 50 logements à la Résidence Montaigne avenue Guilhem de Poitiers.

- à l'OPAC pour un emprunt Paulos de 4 MF destiné à la réhabilitation de 80 logements au Carré Uranus à la Paillade.

**28.** Subvention aux associations. Attributions d'autorisation spéciale d'ouverture de crédits pour l'exercice 1996, dans l'attente du vote du budget primitif, pour assurer la continuité de l'action.

**29.** Modification du tableau des effectifs.

**30.** Dénomination du Collège de Celleneuve. La proposition du Conseil d'Administration du Collège reçoit un avis favorable : « Collège Arthur Rimbaud ».

**31.** Modification des représentants du Conseil Municipal aux Conseils des établissements scolaires :

- Maternelle Cité Mion : M<sup>me</sup> J. CLAVERIE-NOYER
- CES Les Aiguères : M.S. FLEURENCE, titulaire M<sup>me</sup> F. D'ABUNTO suppléant
- CES Les Garrigues : M.S. FLEURENCE, titulaire M.D. PARENT, suppléant

**32.** Modification des tarifs pour l'accueil des groupes d'enfants à la ferme pédagogique de Lunaret.

**20 FEVRIER QUARTIER STE.-ANNE**

**Défilé costumé pour Mardi Gras**

Les quelque trois cent élèves des écoles Lamartine, Pasteur et du Conservatoire fêteront encore cette année Mardi-Gras dans la grande tradition. A l'initiative de l'association du Nouveau Ste Anne, sous la houlette des enseignants et avec la complicité active et inventive de tous les parents, les écoliers se déguisent.

Deux thèmes ont été retenus cette année : Les clowns et les enfants du monde. Au programme de cette journée, un grand défilé des enfants costumés à travers le quartier (rue St Guilhem, Place Jean Jaurès, rue Foch). Fin de circuit : le Carré Ste Anne où un spectacle et un goûter, offert par la Mairie, attendront les enfants. Tout le quartier s'est mobilisé pour

que la fête soit réussie ; les enfants qui désincent les affiches, l'association du Nouveau Ste Anne, chef d'orchestre de la manifestation, les commerçants qui offriront des friandises, les enseignants, les parents. Le quartier Ste Anne a vraiment le sens de la fête !



**ECUSSON**

**Marché Comédie-Etuves**

Depuis le vendredi 12 janvier 96, les Montpelliérains peuvent retrouver les trente trois commerçants du mar-

ché Jean-Jaurès, installés tous les jours, de 7h30 à 13h00, du lundi au samedi, Place de la Comédie et rue des Etuves.



**CROIX D'ARGENT**

**Résidence Croix du Capitaine**

La Résidence Croix du Capitaine inaugurée le samedi 13 janvier 96 est un ensemble de 9 logements construit entre les rues Léon Mares et la Croix du Capitaine, dans le quartier de TEAL. L'en-

semble est constitué de petits logements T2 ou T3 pour une surface habitable totale de 575 m2, organisés sur 3 niveaux. Coût du programme : 4,3 MF. Financement ville : 3,8 MF.

**CELLENEUVE**

**Résidence «La Noria»**

**229<sup>ème</sup>** résidence livrée par l'OPAC, la Noria est un ensemble de 58 logements qui vient achever la composition du quartier de la Fontaine situé à Celleneuve, au nord de Montpellier.

Le bâtiment est divisé en 40 logements collectifs et 18 maisons individuelles, d'une surface habitable totale de 2.766 m2. Après le Rialto (34 logements en 1989), le «Clos de la Fontaine» (61 logements en

1991), l'OPAC livre à la Ville un nouveau programme de logement social sur le quartier de Celleneuve.

Coût du programme : 28,7 MF. Financement Ville : 1,5 MF.



**6 FÉVRIER ET 27 FÉVRIER**

**Tramway : le dialogue continue**

Le 17 juillet 1995, les maires et conseillers de Montpellier District votaient à l'unanimité le lancement de la réalisation de la première ligne de tramway entre la Paillade et Port-Marianne. La première phase de concertation publique menée à l'automne dernier dans le cadre de ce grand projet pour la qualité de ville s'articulait autour d'une série de douze réunions publiques qui se sont tenues entre le 17 octobre et le 29 novembre 1995 et d'une exposition installée dans la bibliothèque de l'ancien Mess des Officiers, Esplanade Charles de Gaulle.

Les chiffres sont éloquentes et soulignent l'intérêt porté à ce projet. 2.500 personnes environ ont participé aux réunions publiques. Plus de 15.000 personnes ont visité l'exposition permanente et les 200.000 visiteurs de la dernière Foire Internationale de Montpellier ont eu l'opportunité de voir l'exposition tramway installée sur le stand de la Ville et du District. Près de 2.000 personnes se sont exprimées sur les registres mis à leur disposition (au Mess des Officiers et sur le stand de la Foire). 350 personnes, tirées au sort, ont été invitées au voyage visite du tramway de Strasbourg les 21 et 22 novembre dernier. Parmi ces dernières, 271 ont répondu au questionnaire remis pendant le voyage de retour.

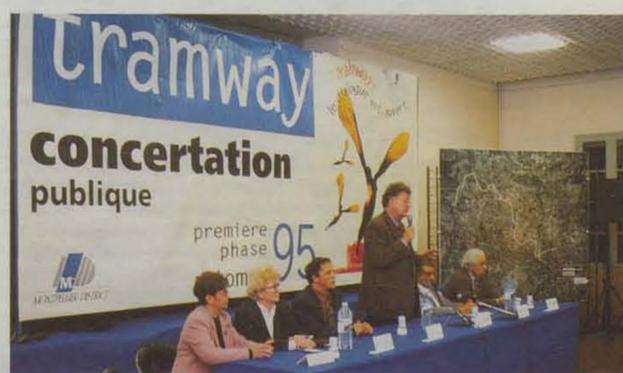
Des observations recueillies lors de cette première phase de la concertation se dégagent un large consensus en faveur du tramway, mais aussi l'idée d'un nouveau tracé permettant de desservir le Corum et de passer par la Place de la Comédie. Cette nouvelle option - qui a donc pris corps au cours de la concertation publique - est actuellement en cours d'étude et présente de nombreux avantages. Deux nouvelles réunions de concertation vont donc avoir lieu en février au cours desquelles chacun pourra se familiariser avec

cette nouvelle option et la comparer aux trois autres déjà présentées.

mardi 6 février 1996  
18h - Mairie de Montpellier  
Salle des Rencontres

mardi 27 février 1996  
18h - Mairie de Montpellier  
Salle des Rencontres

Tous les habitants de Montpellier District sont cordialement invités à y venir donner leur point de vue.



**AVITARELLE**

La Ville de Montpellier témoigne son attachement à l'hébergement de femmes et des enfants sans résidence stable en se portant garant pour l'emprunt de 400.000 F. que l'Avitarelle (foyer de premier accueil) contracte auprès de l'UNICIL.

**RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL**

800, c'est le nombre de sapins que les Montpelliérains ont apporté à la station de compostage de Grammont. Après broyage, ces sapins serviront à fabriquer du compost. Une plante était offerte aux Montpelliérains en échange de leur sapin.

**STOMISÉS**

L'Association Ilco Hérault Lozère affiliée à la Fédération des Stomisés de France, présente ses vœux très sincères à tous les malades et rappelle qu'elle demeure à leur écoute, pour résoudre les problèmes psychologiques ou d'appareillage de la réinsertion. Ilco Hérault-Lozère 11, rue des Jacinthes Tél : 67 92 12 49

**CIRCULATION AVENUE DE L'ECOLE D'AGRICULTURE**

En raison des travaux pour Gaz de France, le stationnement et l'arrêt de véhicules sont interdits du côté des numéros pairs de la partie de l'avenue de l'Ecole d'Agriculture, comprise entre la rue de Las Sorbes et le Boulevard des Arceaux, jusqu'au vendredi 29 mars inclus. La circulation des véhicules est interdite dans la partie de l'avenue de l'Ecole d'Agriculture comprise entre le boulevard Benjamin Milhaud et la rue de Las Sorbes (sens B. Milhaud vers rue de Las Sorbes), jusqu'au 29 mars inclus.

**GALETTE DES ROIS**

Mme Roseau, la dynamique directrice de la Maison des Rapatriés, organise la Galette des Rois de la Maison des Rapatriés et des associations. Le 11 février au Zénith de 15h à 20h avec l'Orchestre Gilles Pellegrini

# Montpellier, capitale française de l'Opéra Wagnérien et de l'Opéra Baroque

## QUELQUES EXEMPLES DE CO-PRODUCTIONS ET DE CO-RÉALISATIONS DE L'OPÉRA DE MONTPELLIER

### *dans le domaine baroque*

Atys / Lully  
avec l'Opéra de Paris-Opéra Comique, le  
Teatro Comunale de Florence et la Brooklyn  
Academy of Music/New-York

Platée / Rameau  
avec l'atelier lyrique de Tourcoing

Le Malade Imaginaire / Molière - Charpentier  
avec le Châtelet - Théâtre Musical de Paris

Les Indes Galantes / Rameau  
avec le Festival d'Aix-en-Provence et la  
Brooklyn Academy of Music / New-York

Alceste / Lully  
avec le Théâtre des Champs Elysées

Rolland / Lully  
avec le Théâtre des Champs Elysées et le  
Centro Cultural Belem/ Lisbonne

Orlando / Haendel  
avec le Festival d'Aix-en-Provence, l'Opéra  
des Flandres, le Théâtre des Champs Elysées,  
le Théâtre de Caen et la Brooklyn Academy  
Music / New-York

### *dans le répertoire wagnérien*

Le Vaisseau Fantôme  
avec l'Opéra de Lyon et le Teatro San Carlo  
de Naples

Lohengrin  
avec le Teatro San Carlo de Naples

Parsifal  
avec les Städtisches Bühnen de Dortmund

Tristan et Isolde  
avec le Sächsische Staatsoper de Dresde

8 et 11 Février  
**Tristan et Isolde**

Tél : 67 60 19 99

Depuis 1987, Montpellier s'est taillé une réputation enviable dans le monde de l'opéra : premier diffuseur et producteur international pour l'opéra baroque, premier théâtre français pour le répertoire wagnérien, grâce à une politique judicieuse de coproductions. La coproduction permet à deux, ou plusieurs maisons d'opéras - françaises ou européennes - de s'unir pour partager les frais de réalisation des décors et des costumes d'un spectacle. Ils en deviennent ainsi co-proprétaires et peuvent offrir à leur public des spectacles d'une qualité visuelle bien supérieure à ce qu'ils auraient pu réaliser avec leur seul budget, tout en affirmant la vocation européenne de l'opéra. A travers la coproduction d'Atys, les spectateurs de Florence, Paris et Montpellier ont pu découvrir ensemble la tragédie lyrique du Grand Siècle. La toute neuve coproduction de Tristan et Isolde réunit quant à elle, au delà de l'espace, les spectateurs du prestigieux Semperoper de Dresde et les Montpelliérains.

# agenda

## Montpellier Notre Ville

M  
Agenda N° 192

23 FÉVRIER - 3 MARS 96

### 12ème Festival du Film Chinois

**a**xé sur la production des grands studios de Chine Populaire, de Hong Kong et de Taïwan, le Festival du Film Chinois permet aux Montpelliérains de suivre au fil des ans, un cinéma certes irrégulier dans sa qualité mais toujours créatif et vivant, à l'image de ces sociétés explosives, en quête d'elles-mêmes, à l'instar de Shanghai, ville grouillante de ses millions d'habitants et immense chantier de demain, qui sera le thème de l'édition 1996.

若世間再無可戀女子  
請你想起我



## Cinéma

AUTOUR DU FESTIVAL

Signature des ouvrages de Marie Holzman, samedi 2 mars à 18h Centre Rabelais

Librairie Chinoise, organisée avec la librairie Sauramps Centre Rabelais

Les Arts du Pinceau, atelier de peinture chinoise et de calligraphie Bibliothèque Municipale

Arts Martiaux Séances de Kung Fu, de Taijiguan et Qigong Jardins de l'Esplanade

Cerfs Volants avec l'Association Courant d'Air Place de la Comédie

FESTIVAL DU FILM CHINOIS  
HÔTEL D'ASSAS - 6, RUE VIEILLE  
AIGILLERIE - 34000 MONTPELLIER  
TÉL : 67 66 47 63

梁朝偉 吳倩蓮 領銜主演 吳君如 飾 秦莉亞  
**等着你回來**

MÉDIATHÈQUE FELLINI

### La vidéo des enfants

**t**ous les mercredis et samedis après-midi, la médiathèque Fellini propose un cycle de projections vidéo réservées aux enfants de moins de 10 ans. Ces projections ont lieu dans la Salle Orson Welles (rez-de-chaussée) à 14h et 16h. La programmation établie par le personnel de la médiathèque tient compte du goût des enfants et s'appuie sur un fonds de près de 1.000 documents vidéos, recouvrant tous les grands genres (dessin, animé, documentaire, fiction...)

Une brochure trimestrielle informe les parents de la programmation en cours.

En raison de l'absence de surveillance dans la salle, la présence des parents ou d'un accompagnant est impérative pendant toute la durée de la projection.

La médiathèque a mis en place également de nombreux créneaux pour accueillir des groupes d'enfants en centres de loisirs, crèches, écoles maternelles ou Maisons Pour Tous. En tout, ce sont près de 400 enfants qui fréquentent ainsi tous les mois la salle de projection Orson Welles.

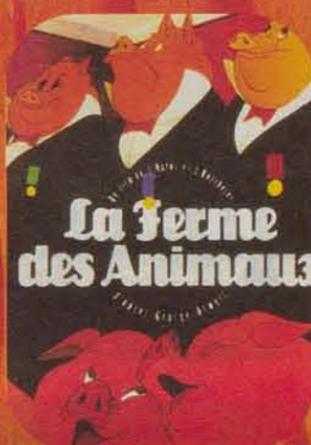
Au dessus de 10 ans, les enfants peuvent choisir eux-mêmes leur programme sur catalogue et le visionner dans une des deux salles (25 et 48 places) prévues à cet effet. La médiathèque Victor Hugo (Tél : 67 27 17 17) dans le quartier Croix d'Argent Mas Drévon, dispose d'un service équivalent, accessible gratuitement aux moins de 16 ans.

**Inscriptions : Médiathèque Federico Fellini  
Place Paul Bec  
Tél : 67 20 95 85**

## Vidéo

EN FÉVRIER

- 7 février**  
Belle et Sébastien
- 10 février**  
Deux Contes d'Andersen
- 14 février**  
La Ferme des animaux
- 17 février**  
Les Contes du chat perché
- 21 février**  
Astérix et Cléopâtre
- 24 février**  
Lucky Luke : la ballade des Dalton
- 27 février**  
Il était une fois l'espace
- 28 février**  
Le cerf-volant du bout du monde
- 29 février**  
Black Beauty



**La Ferme des Animaux**  
d'après Georges Orwell  
durée 70 minutes - 1956 - V.F.  
L'histoire : Lassés du travail sans fin et des mauvais traitements, les animaux de la ferme du Manoir se révoltent contre le fermier brutal et borné. Ils chassent le tyran hors du domaine, décident de prendre leur sort en main et proclament "leur république" où "tous les animaux sont égaux...". Jusqu'au jour où quelques uns décident que "certains sont plus égaux que d'autres".

**Mercredi 14 février  
14h et 16h - Salle Orson Welles**



### PROGRAMME

Soirée d'Ouverture  
vendredi 23 février  
Le Corum - Salle Pasteur

Soirée de Clôture  
dimanche 3 mars  
Salle Rabelais - 18h00

La Compétition  
Une sélection de films de Chine Populaire, de Taïwan, de Hong Kong

L'Actualité  
panorama de la production cinématographique récente des trois Chines

L'intégrale des oeuvres d'Edward Yang  
Réalisateur de Taïwan, né en 1947. Son oeuvre est marquée par son intérêt pour la jeunesse urbaine et sa confrontation avec une société en rapide évolution.

Shanghai, Folies, mythes et réalités  
De 1931 à 1994, parcours cinématographique sur cette cité, reine de l'Orient qui, de «La vie d'une chanteuse» à «Tintin et le lotus bleu», a toujours alimenté l'imaginaire de tous les Occidentaux.

Planète Chine...  
Vous avez dit immigré ?  
Premier volet d'une programmation survolant les réalisations nouvelles de la diaspora chinoise.

Les Invités... Les films :  
Montpellier accueille deux réalisateurs de Chine Populaire, Ning Ying et He Jianjun, ainsi qu'une réalisatrice de Hong Kong, Mabel Cheung.

Tout de Go... Jeux de rivière et de palais :  
Des après-midi d'initiation aux jeux traditionnels chinois  
21 et 29 février de 14h à 17h  
24 février et 2 mars de 14h à 16h  
Salle Renaissance - 3, rue Collet

Thés Littéraires  
Lectures de textes rythmées d'intermèdes musicaux assurés par des instrumentistes traditionnels chinois.  
Sheng Cheng, Mémoire du siècle  
samedi 24 février - 16h30  
La Chine et Shanghai dans la littérature française samedi 2 mars - 16h30  
Restaurant le Sichuan - rue Collet

Conférences :  
L'immigration chinoise en France au 20ème siècle  
Animée par Marie Holzman et Cai Chongguo

Exposition  
Le Cinéma des années 30 et 40 à Shanghai  
Réalisée par Marie Claire Ququemelle  
Salle Renaissance - rue Collet

# Musique

17 / 18 FÉVRIER  
Œuvres Françaises

**P**our la sixième année consécutive, l'Association de musique française Georges Auric explore le répertoire musical national, classique et contemporain, en s'offrant le luxe supplémentaire de deux créations et la participation de Madame Madeleine Milhaud, épouse de Darius Milhaud.

17 février  
Salle Pétrarque - 20h30

Créations de Roger Calmel et Jean François  
Oeuvres jouées : Hibert, Milhaud, Poulenc  
Piano : J. Français - Violoncelle : Charles Reneau - Saxophone : François Leclairice - Trompette : Axel Roberto.  
Avec l'Ensemble à Vents de Provence  
Direction : Errol Girdlestone

18 février  
Salle Pétrarque - 16h

Histoire de Babar  
Musique de Francis Poulenc, d'après le récit de Jean de Brunhoff

Album de Madame Bovary  
de Danus Milhaud

Réchantante : Madeleine Milhaud  
Location : - Boîte à Musique  
Tél : 67 60 69 92  
- Clavier Concert  
bid Jeu de Paume  
- Sur Place

Association Musique Française  
Georges Auric  
Tél : 67 79 57 09

FÉVRIER EN CHANSON



Dans le cadre des Semaines Nationales de la Chanson, destinées à promouvoir le dynamisme et la créativité de la production musicale, le Sax'Aprhne présente un concert spécial de Martial Romanko. Ce jeune auteur compositeur interprète s'accompagne au piano et présente des textes au langage particulier et très personnel. En deuxième partie : chants russes et tsiganes.

Sax'Aprhne  
24, rue Ernest Michel  
15 février - 21h  
Tél : 67 58 80 90  
Le 15 février à 21h30

VÉRONIQUE PESTEL  
CHANTE À L'ANTIRIOUILLE

Elle parcourt les scènes françaises et même internationales depuis un bout de temps déjà mais, en mai dernier, ce fut "L'Olympia". A Paris, belle consécration pour une chanteuse dans la lignée des Barbara, Marie-Paule Belle et autres Véronique Sanson.

Cet auteur-compositeur-interprète se soucie du milieu du show-biz comme de ses premières chaussettes et elle a fait ses premières armes en vedette américaine de Léo Ferré, Claude Nougaro et Serge Reggiani.

Unique par la voix, le ton, par l'écriture, par sa façon de jouer sur son piano des rythmes allant du boogie à la valse en passant par le blues et des mélodies sans âge.

Des textes succulents, pestant contre l'indifférence, l'hypocrisie, l'intolérance et la bêtise, Véronique fait cadeau à son public d'une présence peu commune pour une soirée de véritable chanson.

Antirioville  
Le 15 février à 21h30

## CINEMA

Hommage à Louis Malle  
6 ou 10 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Art Vidéo Danaïs  
Samedi 10 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(15h - entrée libre adhérents)

Portrait de peintre :  
Dufy 1877-1953  
Samedi 10 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle Nino Rota  
(15h - entrée libre adhérents)

Tous les moyens sont bons.  
de D. Buck, 1994. Jeudi 15 février  
Maison de Heidelberg (20h30)

Hommage à Krzysztof  
Kieslowski : le Décalogue  
13 ou 16 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Horace, de Corneille, 1971  
Samedi 17 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(15h - entrée libre adhérents)

Hommage à Satyajit Ray  
20 ou 23 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Shangai,  
de J. Von Sternberg, 1941. Jeudi 22 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

12ème Festival du Film Chinois  
23 février au 3 mars  
Centre Rabelais et Cinéma Diagonal

Caste criminelle,  
de Y. Zauberman, 1989. Samedi 24 février  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Hommage à Jean Renoir  
27 février au 1er mars  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

## MUSIQUE

Pablo Moses  
Mercredi 7 février. Salle Victoire 2 (21h)

Savannah Mujik  
Mercredi 7 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Elsa et Sylvain, chansons  
françaises  
Mercredi 7 février. L'Antirioville  
(21h30 - entrée gratuite adhérents)

Jazz Club avec Instant Jazz  
Jeudi 8 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Hévéa, latin et  
acid jazz chanson  
Jeudi 8 février. L'Antirioville (21h30)

Salad  
Vendredi 9 février. Salle Victoire 2 (21h)

Joueurs de Jazz  
Vendredi 9 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Ricardo Vilas Trio, musique  
brésilienne  
9 et 10 février. L'Antirioville (21h30)

Britten - Wagner - Schreker -  
Strauss/Berg  
Samedi 10 février - Philharmonique de  
Chambre - Le Corum - Salle Pasteur (17h)

Cast  
Samedi 10 février. Salle Victoire 2 (21h)

Instant Jazz  
Samedi 10 février. Jam  
Jazz Action (21h30)

## MUSIQUE

Soirée toutes danses, rock,  
salsa, rai, reggae et afro...  
Mardi 13 février. L'Antirioville  
(21h - entrée gratuite)

Lily Blues  
Mercredi 14 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Peaul et Jérôme Chauvin  
Mercredi 14 février. L'Antirioville (21h30)

Jazz Club avec Instant jazz  
Jeudi 15 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Véronique Pestel, chanson  
Jeudi 15 février - L'Antirioville (21h30)

Tippett - Prokofiev - Brahms  
Vendredi 16 février. Orchestre Philharmonique

Opéra Berlioz (20h30)  
Charlie Haden - Quartet West, jazz  
Vendredi 16 février. Théâtre Grammont (21h)

Trio France, F. Quillet - J.B. et Sany  
Vendredi 16 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Caroline Jazz Band, jazz swing new  
orleans  
16 et 17 février. L'Antirioville (21h30)

Starmania, opéra-rock  
Samedi 17 février. Le Zenith (20h30)

Quatuor Debussy  
Samedi 17 février. Opéra Comédie - Salle  
Molière (20h30)

Schmidt - Bernsheim  
Dimanche 18 février - Quatuor de l'Orchestre  
Philharmonique - Le Corum - Salle Pasteur  
(10h45 - concert brunch)

Soirée toutes danses, rock,  
salsa, rai, reggae et afro...  
Mardi 20 février. L'Antirioville  
(21h - entrée gratuite)

Time Mozart  
Mercredi 21 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Jean Vasca  
Mercredi 21 février. L'Antirioville (21h30)

Black Pastis, Cie Coralén  
21 et 22 février. Théâtre Jean Vilar (21h)

Trio Juan Carmona  
Jeudi 22 février. Les Joudis de Celleneuve  
MPT Marie Curie (21h)

Les Thugs Big Soul  
Jeudi 22 février. Salle Victoire 2 (21h)

Sarcloret, chanson  
francophone suisse  
Jeudi 22 février. L'Antirioville (21h30)

Jazz Club  
avec Martinez Louis Trio  
Jeudi 22 février. Jam - Jazz Action (21h30)

Concert des élèves  
Vendredi 23 février. Jam - Jazz Action  
(21h30 - entrée gratuite)

Hantscheli - Dvorak - Saint-Saens  
23 et 24 février. Orchestre Philharmonique  
Opéra Berlioz (20h30 - le 24 à 17h)

Tupi Nago, musique brésilienne  
23 et 24 février. L'Antirioville (21h30)

Niccolò Petrucciani, piano  
Alan Sivelli, harpe. Samedi 24 février  
Opéra Berlioz (21h)

Sugar Ray  
Lundi 26 février. Salle Victoire 2 (21h)

Soirée toutes danses, rock, salsa,  
rai, reggae et afro...  
Mardi 27 février. L'Antirioville  
(21h - entrée gratuite)

Lionel Dameri  
Mercredi 28 février  
L'Antirioville (21h30)

# Théâtre



## Asphal'Théâtre Mouvement de troupe

**S**il le Conservatoire reste pour beaucoup d'élèves comédiens un lieu incontournable de formation et de rencontre, il les dépasse souvent aux portes du Théâtre sans leur en avoir livré toutes les clés. Trop de débuts de carrière débutent ainsi par l'attente d'un savoir-faire, d'une technique, d'une expérience, d'un nouveau rôle...

Prenez exemple sur l'aventure du «Antiteater» créé dans les années 60 par R.W. Fassbinder et Anna Schygula, une dizaine de jeunes comédiens issus du Conservatoire de Montpellier ont créé, en décembre 94, l'Asphal'Théâtre, afin de lutter contre cette passivité, partir à la recherche de cette part manquante, en se donnant le droit de faire, d'essayer, de se tromper...

Aventure amicale, familiale, mais aussi professionnelle puisque leur première production «Du Sang sur le cou du chat», de R.W. Fassbinder (hommage oblige) leur a ouvert les portes du Théâtre Gérard Philipe et du Théâtre Jean Vilar, en janvier 96.

L'exploration du répertoire contemporain, la défense des jeunes auteurs, relèvent des ambitions de l'Asphal'Théâtre qui a longtemps travaillé dans les locaux de la Maison de

Quartier Jean-Pierre Caillens, en attendant de se trouver un lieu de répétition plus permanent. Afin de se maintenir dans l'action, se confronter à tous les publics, balayer tous les genres et trouver les financements de ses ambitions, l'Asphal'Théâtre démarche auprès des Comités d'Entreprise, propose de nombreux spectacles d'animation et met au point un numéro de Cabaret. Autant de démarches allant dans le sens des propos de ses organisateurs : «Nous essayons de mettre en pratique ce que nous avons appris, ce que nous croyons savoir et même ce que nous ne savons pas, tous conscients que nous apprendrons toujours mieux en nous trompant nous-mêmes, en prenant de fausses routes, en faisant et refaisant à notre manière ce qui pour nous est le théâtre...»

Cie Asphal'Théâtre  
7, Lot. Le Montmédy  
Tél : 67 42 84 91

## PARCOURS D'ECRITURE

Dans le cadre de la manifestation «Scènes en Languedoc 96», le Théâtre des Treize Vents accueille les «Parcours d'écriture» proposés par le Centre National des Écritures du Spectacle. Une rencontre avec Patrick Kermann et Noëlle Renaude.

23 février à 18h  
Salle de Répétition du  
Théâtre de Grammont

## LA DANSE EN CONFÉRENCES

Pour la deuxième saison consécutive, Geneviève Vincent, du Centre Chorégraphique de Mathilde Monnier, propose une série de rencontres et débats autour de l'histoire de la danse :

16 février  
La Danse Allemande

15 mars  
Martha Graham : Un destin singulier

4 avril  
Actualité de l'Académisme

3 mai  
La Post-modern dance

Les conférences ont lieu à 18h30  
à la Salle Rabelais  
Rens : 67 66 41 99

# Danse



**b**leu comme le ciel et l'eau, noir comme le granit, ce sont les couleurs indissociables et antagonistes de la terre corse pour Michèle Etonni qui présente sa dernière chorégraphie les 9 et 10 février au Théâtre Jean Vilar.

Née en Corse, vivant à Montpellier où elle crée sa compagnie, Michèle Etonni développe avec élégance une écriture chorégraphique forte et fragile.

Avec «Bleu et Noir», Michèle Etonni replonge dans sa mémoire, retrouve ses racines. Elle danse son île avec amour, pudeur et fierté. Elle retrouve l'ancestral, l'intensité, la chaleur et l'apreté de la Corse.

Cette chorégraphie a été créée au mois d'août, dans les ruelles et les places d'Oletta, sur une commande de la Collectivité Territoriale de Corse et la D.R.A.C. Corse. Cet hiver, Michèle Etonni reprend et recrée totalement son spectacle pour le Théâtre Jean Vilar. Les amateurs de danse auront le plaisir, à cette occasion, de revoir sur scène Jean Rochereau...

9 et 10 février à 21h  
Théâtre Jean Vilar

# Conférence

## Le métier de la traduction

**S**alle comble à la salle d'étude de la bibliothèque Municipale, le jeudi 18 janvier, pour la conférence organisée par l'Association le Machin sur l'oeuvre littéraire du Marquis de Sade. Au rang des invités : M. Levers, Directeur de Recherche au CNRS à Paris, Historien des moeurs et de la littérature française - M. Tacustel, Professeur de philosophie à Montpellier. Prochain rendez-vous du Machin, une conférence sur les métiers de la traduction, organisée le mardi 13 février à la salle d'étude de la bibliothèque Centrale, avec Jacques Thieriot, Directeur du Collège International de la Traduction Littéraire à Arles, Karin Wackers, Directrice de la Maison de la Traduction Antoine Vitez et Jean-Paul Capitani, des Editions Acte Sud.

Renseignements :  
Association le Machin  
Tél : 67 52 12 10

## Ensemble vocal de Montpellier "Requiem" pour le Sida...

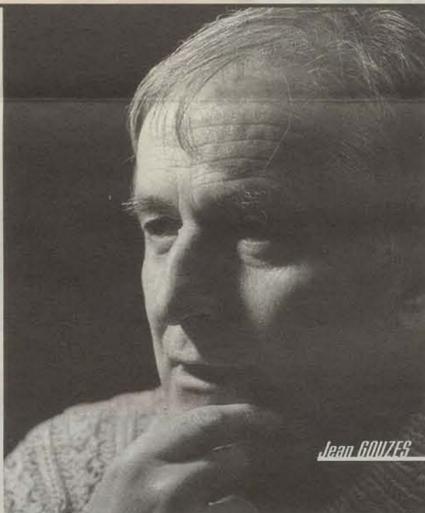
**C'**est à l'initiative généreuse du Lyons Club femmes de Montpellier que sera représenté le jeudi 15 février à 21h à l'Eglise Ste Thérèse, le "Requiem" de Gabriel Fauré. Tous les bénéfices de la représentation seront en effet versés à l'Association Solidarité Enfant Sida.

Ce Requiem, créé en 1893, sur fond d'hommage à la vie, sera interprété par l'Ensemble Vocal de Montpellier, dirigé depuis 23 ans par Jean Gouzes.

Solistes : Francine Julien Gouzes (soprano)  
Mario Hacquant (baryton)  
Yves Marie Bruel (piano)

"Requiem" de G. Fauré  
15 février - 21h - Eglise Ste Thérèse  
Réservation

FNAC - Boite à Musique (67 60 69 92)



Jean GOUZES

# Opéra

## L'Opéra Junior a son club

**d**epuis le 29 septembre 90, date de la première représentation de Republica ! Republica ! dans ce qui était encore le Chal de la Paillade, 619 jeunes ont participé à la création de 9 productions qui ont touché 40.975 spectateurs lors de 41 représentations.

Afin de répondre à l'engagement croissant qui mobilise toujours plus d'enfants et adolescents, l'Opéra Junior, créé par Vladimir Kojouharov et Henri Maier, Directeur Général des Opéras de Montpellier, vient de lancer son Club. Lieu d'échanges et de rencontres, il va permettre de fédérer un large mouvement autour du répertoire classique et de la création contemporaine, dans les domaines de la musique, de l'opéra, de la danse et du théâtre musical. Tout au long de la saison, le Club Opéra Junior proposera un accompagnement pédagogique des spectacles de l'Opéra de Montpellier à travers des répétitions publiques, des rencontres avec les artistes, des projections de films et de vidéos.

Rens : Opéra Junior  
Tél : 67 58 04 89



# Histoire

Didier Vattuone

Les belles histoires de l'art

# de l'art

**d**epuis janvier 93, Didier Vattuone, historien d'art anime des cours de sensibilisation et d'initiation à l'histoire de l'art, organisés à la Maison Pour Tous André Chamson. Pour Jimmy Valls, le directeur, cette activité est une histoire de cœur. «L'histoire me plaisait d'aller à contre-sens des activités généralement proposées. C'est un cours rare, unique et intéressant». Il répond en effet à une carence dans ce domaine puisque les cours en université ne sont plus accessibles au grand public. «Les gens viennent de loin», confie Didier Vattuone. «De tous niveaux, de tous âges et de tous horizons professionnels, ils abordent cet enseignement avec un sérieux et une rigueur exemplaire...»

Les cours ont été organisés en deux ateliers. Tous les lundis, le public vient apprendre à «lire un tableau». Didier Vattuone aborde une oeuvre en s'attachant au contexte historique, la biographie du peintre, sa technique. C'est un cours d'initiation qui permet de classer chronologiquement les différentes techniques, les supports, les genres ou les écoles.

L'atelier du vendredi développe davantage certains aspects de l'histoire de l'art. Cette année le cours est consacré à la peinture vénitienne, de Carpaccio à Titien. Les projections de diapositives s'accompagnent de commentaires historiques et stylistiques.

Pour prolonger cette enseignement, un voyage à Venise a pu être organisé du 16 au 22 janvier dernier.



«Il est important de guider les gens vers l'oeuvre d'art et de les préparer, sans les accabler de commentaires une fois en présence de l'oeuvre. En abordant le contexte historique, mais aussi économique ou religieux de l'artiste, chacun dispose d'une mise en perspective cohérente de la toile.»

**Cours d'histoire de l'Art**  
Maison Pour Tous André Chamson  
Tél : 67 75 10 55  
(Lundis : 18h - Vendredis : 9h)

# Magie

Claude Delsol

## Le Cercle des Magiciens



**L**e magicien est un mythe. Comme la fée, ou le Père Noël, ses apparitions-disparitions, fixent la température du rêve et du merveilleux de nos sociétés modernes. Si l'on en croit l'audimat des grands shows diffusés en «prime-time» sur nos écrans télé, ainsi que le succès grandissant des spectacles privés, l'art magique traverse une période de beau fixe. «C'est un art qui a toujours su s'adapter», explique Claude Delsol, magicien professionnel et vice-président du tout nouveau Cercle de Magie de Montpellier. «Les origines de la magie sont aussi anciennes que celles du monde. Encore faut-il faire la part entre la technique des sorciers, liée à l'exercice d'un certain pouvoir, et la pratique de la magie blanche, art d'illusion et de pur divertissement...»

En France, près de 1500 pratiquants, amateurs et professionnels, se regroupent autour de quelques 40 amicales locales, portant le nom du célèbre illusionniste Robert Houdin. A Montpellier, depuis l'ouverture du Cercle, tous les passionnés de magie se retrouvent un lundi par mois dans les locaux du Théâtre du Griffy afin de confronter leur technique et leur savoir.

«Le travail est organisé en atelier, afin de permettre à chacun d'acquérir rapidement les rudiments des différentes techniques, puis d'évoluer librement grâce aux conseils des plus expérimentés. Tous les grands thèmes peuvent être abordés : cartes, magie de salon, les grandes illusions, la ventriloquie, l'ombromanie. Un travail plus spécifique aborde également les différents accessoires utilisés : pièces, boules, mouchoirs, cartes à jouer...»

Des conférences permettent également d'accueillir des artistes professionnels (comme Sylvain Mirouze) et de tenir les adhérents au courant des dernières techniques et décortiquer ensemble de nouveaux tours.

La quinzaine de magie «Abracadabra Griffy» organisée pendant le mois de janvier, a permis de présenter à un public de jeunes enfants, et à un auditoire plus familial, le talent de deux enchanteurs, Sylab le magicien et Claude Delsol. Ce dernier nourrit pour Montpellier de profondes ambitions, en rêvant déjà à l'organisation de festivals, l'accueil de congrès nationaux et internationaux et, pourquoi pas, l'implantation d'une véritable structure en collaboration avec le Centre National des Arts Magiques.

**Cercle de Magie de Montpellier**  
Théâtre du Griffy  
Tél : 67 66 01 94



## MUSIQUE

Roméo et Juliette, d'Hector Berlioz  
Jeudi 29 février - Opéra Berlioz (20h)  
Bruno Perrin  
Jeudi 29 février - L'Antirouille (21h30)  
Gershwin, 1992  
Samedi 2 mars  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(15h - entrée libre adhérents)

Festival de Musique G. Auric  
17 et 18 février - Salle Pétrarque

Benjamin Verderoy  
29 février à 20h00  
Concert de guitare classique  
organisé par l'association Confluences  
Tél : 67 66 36 55

## OPERA

Tristan et Isolde, de Richard Wagner  
8 et 11 février - Opéra Berlioz  
(le 8 à 18h - le 11 à 15h)

Le joueur, de Sergueï Prokofiev  
Mercredi 28 février - Opéra Berlioz (20h)

Le Prince Igor, d'Alexandre Borodine  
Vendredi 1er mars - Opéra Berlioz (20h)

## THEATRE

Cendrillon  
5 au 10 février : Marionnettes  
Théâtre de Grammont  
(le 5 à 10h - les 6 et 10 à 14h30 et 20h45  
le 7 à 14h30 - les 8 et 9 à 10h et 14h30)

Les Choéphores, de E. Linc  
8 au 11 février - Théâtre Gérard Philipe  
(20h30 - le 11 à 17h)

La Mouette, d'Anton Tchekhov  
Samedi 10 février  
Chai du Terral - St. Jean de Védas (20h45)

Spéciale d'improvisation  
Lundi 12 février - L'Antirouille  
(21h - entrée gratuite)

Historiettes en feuilles de chou  
14 février et 20 mars : Cie Cristina Crisci  
Théâtre Gérard Philipe (15h)

Fhiathco  
15 au 17 février  
Festival de théâtre des écoles d'agronomie  
Théâtre Jean Vilar (19h - le 17 à 20h)

Tchiudak l'illumine  
20 et 21 février : Marionnettes de L. Cholomova  
Chai du Terral - St. Jean de Védas  
(le 20 à 10h et 15h - le 21 à 19h)

L'illusion Comique, de Corneille  
20 au 25 février - Théâtre de Grammont  
(20h45 - les 21 et 22 à 19h - le 25 à 18h)

Les aventures de Polichinelle  
Jusqu'au 2 mars : Cie Zouac  
Théâtre du Griffy  
(mer et sam 15h et 17h - dim 16h)

Chimère  
3 au 21 mars : Opéra équestre de Zingaro  
Domaine de Grammont  
(les 3, 4, 5, 6, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 19, 20 à  
20h30 et les 8, 14, 21 à 17h30)

## DANSE

En bleu et noir, Cie Michèle Ettori  
9 et 10 février - Théâtre Jean Vilar  
(14h30 et 21h - le 10 à 21h)

La Danse allemande  
Vendredi 16 février de Geneviève Vincent  
Centre Rabelais (18h30)

## EXPOSITION

Sinikka Järvenpää  
21 février au 28 mars : Peintures  
Maison de Heidelberg  
(lundi au vend 9h-12h - 14h-18h)

Hommage à Robert - Exposition Doisneau  
1er mars au 28 avril  
Biennale Montpellier Photo Vision  
Pavillon du Musée Fabre - Carré Ste-Anne  
Espace Photo Angle - Hôtel de Varennes

## CONFERENCE

Avant-garde ! Quelle avant-garde ?  
par René Hoering  
Dimanche 3 mars - Le Corum, Salle Einstein  
(10h45 - entrée libre)